

**BANQUE DES LETTRES DE GAGE**

D'ÉTABLISSEMENTS SUISSES DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

# 93<sup>e</sup> Rapport de gestion 2023

# Table des matières

## Rapport annuel

---

L'essentiel en bref	2
Actionnaires et emprunteurs	3
Rapport annuel du Conseil d'administration et de la direction	4

## Comptes annuels

---

Bilan	11
Compte de résultat	13
Répartition du bénéfice	14
Etat des capitaux propres	15
Tableau des flux de trésorerie	16
Annexe	
Explications relatives à la présentation des comptes	17
Informations relatives au bilan	20
Emprunts sur lettres de gage en cours	21
Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage	32
Informations relatives au compte de résultat	33
Autres explications	34

## Rapport de l'organe de révision

---

**35**

## Gouvernance d'entreprise

---

Organisation	39
Mission, Vision, Ligne directrice	40

## L'essentiel en bref

en milliers de CHF	2023	2022	Variation
Emprunts sur lettres de gage en cours	90 251 000	85 058 000	5 193 000
Volume d'émission	10 346 000	10 443 000	- 97 000
dont conversion	5 153 000	6 005 000	- 852 000
croissance	5 193 000	4 438 000	755 000
Taux d'intérêt moyen de la totalité des emprunts sur lettres de gage en cours	0.869 %	0.755 %	0.114
Total du bilan	92 758 156	87 458 686	5 299 470
Actifs disponibles	1 891 156	1 784 686	106 470
Fonds propres <sup>1</sup>			
disponibles (art. 18 al. 2 OLG) <sup>2</sup>	1 919 462	1 897 556	21 906
requis (art. 10 LLG) <sup>3</sup>	1 813 694	1 708 143	105 551
excédent	105 768	189 413	- 83 645
Taux de couverture des fonds propres	105.832 %	111.089 %	- 5.257
Résultat des opérations d'intérêts	50 203	45 635	4 568
Résultat des opérations de lettres de gage	43 845	41 333	2 512
Bénéfice de l'exercice	46 106	39 919	6 187
Moody's Rating	Aaa	Aaa	

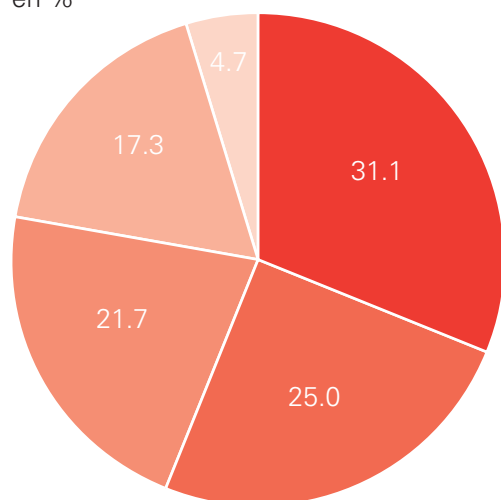
<sup>1</sup> La valeur d'une action de la Banque des Lettres de Gage à la fin de l'année 2023 (calculée selon décision du CA du 23 novembre 2015) s'élève à CHF 1 346.97 (a.p. 1 327.05).

<sup>2</sup> Capital social libéré CHF 484 millions, plus capital social non libéré CHF 462 millions (75 % de CHF 616 millions), plus réserves CHF 997 662 mille, moins dividende proposé CHF 24 200 mille

<sup>3</sup> 2 % de CHF 90 684 694 mille (Fonds de tiers CHF 90 660 494 mille plus dividende proposé CHF 24 200 mille)

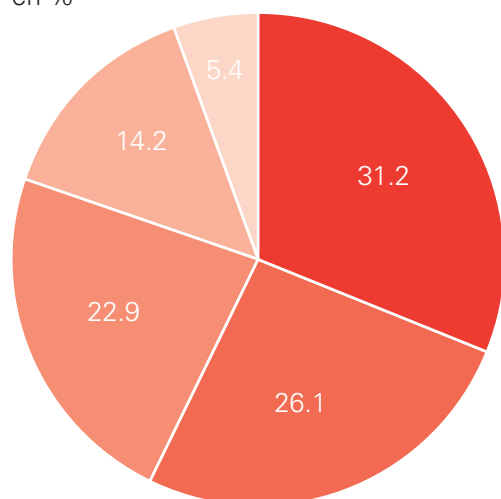
## Actionnaires et emprunteurs <sup>1</sup>

Actionnariat  
en %



	Actions
● Banques régionales et caisses d'épargne	342 580
● Grandes banques	274 999
● Banques Raiffeisen	239 195
● Autres banques	189 813
● Banques en mains étrangères	51 365
● Banques boursières	2 048
	<hr/>
	1 100 000

Emprunteurs  
en %



	CHF mio
● Banques Raiffeisen	28 164
● Grandes banques	23 590
● Banques régionales et caisses d'épargne	20 691
● Autres banques	12 830
● Banques en mains étrangères	4 905
● Banques boursières	71
	<hr/>
	90 251

<sup>1</sup> Regroupés selon les groupes bancaires de la BNS; la liste détaillée des nosres banques membres peut être consultée sur [www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch).

Mesdames, Messieurs,

La Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA, communément appelée «Banque des Lettres de Gage», est l'une des deux centrales de lettres de gage, conformément à la Loi suisse sur l'émission de lettres de gage (LLG). Ces deux instituts ont pour mission de se procurer, par l'émission de lettres de gage suisses®, des fonds mis à disposition des banques membres sous forme de prêts, assortis de garanties, pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. De plus, la Banque des Lettres de Gage est autorisée à placer ses actifs disponibles de manière sûre ainsi que de traiter des opérations bancaires à court terme, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour traiter les opérations sur lettres de gage. Ces limites légales restrictives de la sphère d'activité mettent l'accent sur la mission principale et constituent un élément important pour atteindre stabilité et sûreté. Elles contribuent cependant aussi à une efficacité élevée dans l'accomplissement des tâches.

Notre modèle d'affaires est simple et transparent: conformément à la loi, les échéances et les volumes des lettres de gage émises et des prêts ainsi accordés doivent être concordants pour chaque série. Le produit d'émission, *agio* inclus, et après déduction des frais d'émission directs, doit être remis intégralement aux banques membres. Le taux d'intérêt des prêts est fixé cinq points de base au-dessus du coupon de l'emprunt émis. Cette marge permet de couvrir les frais généraux et le dividende et de renforcer la base des fonds propres. Ce modèle offre aux banques membres un accès fiable et extrêmement efficace au marché des capitaux.

La force du modèle de la lettre de gage suisse® réside dans l'institution communautaire. Le cumul des volumes nous permet d'obtenir des économies d'échelle. Des gros volumes de titres homogènes sont attrayants

pour les investisseurs, ce qui facilite le placement sur le marché des capitaux. Plusieurs segments de durées peuvent ainsi être offerts en parallèle et élargir la base des investisseurs. Nos banques membres profitent des avantages de gros volumes de lettres de gage même si elles ne contractent que de petits emprunts. Des échéances parallèles multiples augmentent la flexibilité. Des tranches de refinancement plus fréquentes, mais plus petites, facilitent la gestion du bilan et le respect de la réglementation.

La Banque des Lettres de Gage couvre ses engagements en cours à hauteur des fonds propres exigés, conformément à LLG. Les placements issus de ces fonds ont une fonction importante de réserve de liquidités. En conséquence, ils sont détenus sous forme de placements liquides d'une qualité très élevée. Les produits d'intérêts provenant du placement des actifs disponibles constituent la deuxième source de revenus de la Banque des Lettres de Gage.

## Marché des affaires et situation économique

L'environnement économique de la Banque des Lettres de Gage découle de la demande de prêts de la part de ses banques membres et de la demande en lettres de gage émanant des investisseurs.

Pour la place bancaire suisse, la reprise de Credit Suisse par UBS a marqué un tournant. Il en va de même pour la Banque des Lettres de Gage: à ce moment-là, Credit Suisse (Suisse) SA était le principal emprunteur et le principal actionnaire individuel. Les prêts étaient garantis en tout temps grâce à une couverture de premier ordre et à un excédent de couverture élevé. Dans le cadre de l'actionnariat, les statuts limitant la détention d'action à 25 % et l'exercice des droits de vote à 20 % empêchent

toute domination. Credit Suisse SA avait en outre dirigé le syndicat d'émission depuis l'émission de la première série en 1931 (à l'époque sous le nom de SKA). Par la suite, le processus d'émission a dû être remanié en tenant compte des expériences acquises.

Les deux hausses des taux directeurs, par lesquelles la BNS a définitivement renoncé aux taux d'intérêt négatifs durant l'exercice sous revue, se sont avérées importantes pour le marché des capitaux. Les principales questions liées aux taux d'intérêt ont gravité autour de l'inflation, des prévisions inflationnistes et des perspectives conjoncturelles. 2023 a été marquée par les fortes variations en cours d'année des surcotes et des décotes exigées par le marché par rapport aux taux de référence.

Nos lettres de gage ont été très recherchées durant l'année sous revue. La sécurité de premier ordre et le «track record» unique des lettres de gage suisses® demeurent des arguments importants. En parallèle, les lettres de gage sont restées un substitut moins onéreux et hautement liquide aux titres de la «Confédération». Nos investisseurs apprécient la courbe dense des taux d'intérêt et le haut degré de liquidité de nos titres. Fin 2023, nous avons 164 (a.p. 156) séries d'emprunts publics en cours avec un volume moyen de CHF 550 millions (a.p. 545).

Malgré le retour de la possibilité d'acquérir des fonds de la clientèle à long terme et à intérêt fixe (dépôts à terme, obligations de caisse), la demande de nos banques membres en prêts de la Banque des Lettres de Gage est demeurée constamment très élevée et très vaste.

Conformément à la demande soutenue en lettres de gage d'une part et en prêts de la Banque des Lettres de Gage d'autre part, le volume d'affaires a une nouvelle fois enregistré une forte augmentation. Durant l'exercice sous revue, nous avons émis aux 12 dates

d'émission 34 (a.p. 38) emprunts publics équivalant à CHF 10 346 millions (a.p. 10 443), mis à disposition de nos banques membres sous forme de prêts.

Les lettres de gage arrivées à échéance ont totalisé CHF 5 153 millions (a.p. 6 005), ce qui représente une croissance de CHF 5 193 millions (a.p. 4 438). La durée moyenne des émissions s'élevait à 13.0 ans (a.p. 11.9) avec un rendement de 1.799 % (a.p. 1.224). Les conditions de toutes les séries de lettres de gage en cours sont indiquées dans le tableau de la page 21 ss. L'évolution des prix et de la performance des lettres de gage suisses® ressort de l'indice des lettres de gage suisses établi par la SIX Swiss Exchange SA et peut être consultée sur [www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch).

Au vu de la croissance de ces dernières années, la Banque des Lettres de Gage envisage une nouvelle augmentation de capital en 2024. Le capital social devrait être augmenté de CHF 100 millions.

À la fin de l'année, la Banque des Lettres de Gage comptait 290 banques membres (a.p. 291). La diminution du nombre de membres s'explique par des ajustements structurels au sein des banques membres existantes (fusions et autonomisations au sein du Groupe Raiffeisen). 286 banques (a.p. 287) avaient des prêts de lettres de gage en cours.

### **Le bouclage annuel**

Nos emprunts sur lettres de gage et prêts ont augmenté à CHF 90 251 millions (a.p. 85 058). Les actifs disponibles également enregistrent une hausse et s'inscrivent à CHF 1 891 millions (a.p. 1 785). Le portefeuille de titres admissibles à la mise en pension (y.c. les propres emprunts sur lettres de gage) inclus dans ce chiffre a

connu une croissance et totalise CHF 1 611 millions (a.p. 1 580). En fin d'année, la somme du bilan s'élevait à CHF 92 758 millions (a.p. 87 459).

L'analyse du compte de résultat indique que le produit des opérations sur lettres de gage, après déduction des charges de commissions et d'émissions, a augmenté en raison du volume à CHF 43.8 millions (a.p. 41.3). S'agissant du résultat des intérêts sur placements des actifs libres, nous profitons de la hausse des taux d'intérêt du marché des capitaux et, partant, des rendements plus élevés par rapport aux années précédentes. Les produits des placements enregistrent une croissance substantielle et se chiffrent à CHF 6.2 millions (a.p. 4.2). Notre règlement des placements très conservateur place la sécurité et la liquidité avant le rendement. Tous les placements en papiers-valeurs doivent pouvoir être admis en pension auprès de la BNS et il est renoncé aux durées trop longues. La durée résiduelle moyenne du portefeuille de titres est de 5.5 ans (a.p. 6.0). Le produit des opérations d'intérêts a totalisé CHF 50.2 millions (a.p. 45.6). Durant l'exercice sous revue, les charges d'exploitation ont été réduites à CHF 4.1 millions (a.p. 5.5), principalement en raison de la suppression des coûts induits par l'augmentation de capital de l'année précédente (CHF 1.9 millions).

Finalement, l'exercice 2023 boucle par un bénéfice de CHF 46.1 millions (a.p. 39.9). Il sera proposé à l'Assemblée générale de verser le dividende maximum statutaire de 5 %, soit CHF 24.2 millions (a.p. 24.2), ainsi qu'une attribution de CHF 21.9 millions (a.p. 15.7) à la réserve légale issue du bénéfice. Les fonds propres exigibles de la Banque des Lettres de Gage sont fixés dans l'art. 10 de la Loi sur l'émission de lettres de gage. Au 31 décembre 2023, ils s'élevaient à CHF 1 814 millions (a.p. 1 708). Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital social non versé peut être pris en compte, pour autant que la

centrale soit en possession d'une lettre d'engagement de versement. À la date de référence, les fonds propres disponibles (après utilisation du bénéfice) totalisaient CHF 1 919 millions (a.p. 1 898). Le degré de couverture des fonds propres atteignait donc 105.8 % (a.p. 111.1).

### **Évaluation des risques et stock de couverture**

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques et évalue l'adéquation et la durabilité de la gestion des risques et la pertinence du système de contrôle interne. Il vérifie également le respect des prescriptions et des limites en matière de politique des risques et décide des mesures à prendre en cas d'événements ou d'évolutions particuliers. Par ailleurs, notre organe de révision établit également chaque année une analyse des risques conforme aux directives de la FINMA et en déduit la stratégie d'audit.

Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois. Il s'est penché sur des objets obligatoires fixés par le cadre légal et statutaire et sur différents thèmes d'actualité. Il convient de mentionner en particulier la révision de la stratégie, la mise à jour des statuts en fonction du droit révisé des sociétés anonymes, le remaniement de plusieurs règlements et les différents défis liés à la situation particulière de Credit Suisse et des agences de notation ESG. Sur la base de l'évaluation des risques du Conseil d'administration, il n'est pas nécessaire de constituer, dans les présents comptes annuels, des provisions ou des correctifs de valeur.

Lors de l'évaluation du risque lié à une lettre de gage suisse®, la chaîne de sûretés et le stock de couverture sont au centre de l'intérêt de l'investisseur. Nous renvoyons ici à notre publication «Pfandbriefbank Pool» mise à jour tous les six mois sur [www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch).

Elle fournit, de manière transparente et détaillée, des renseignements sur les crédits hypothécaires mis en gage à titre de couverture et inscrits au registre électronique des gages. Fin 2023, le stock de couverture consolidé comptait près de 218 000 objets mis en gage (a.p. 208 000). Du point de vue géographique, les gages immobiliers sont largement diversifiés et grèvent entièrement des immeubles résidentiels, dont en majeure partie des maisons familiales à un ou deux logements et des logements en propriété. Les prêts accordés de CHF 90.3 milliards sont garantis par le nantissement de créances hypothécaires à hauteur de CHF 123.3 milliards, elles-mêmes couvertes par des biens immobiliers d'une valeur de CHF 219.2 milliards (valeur de nantissement établie par les banques).

Ces chiffres illustrent le système d'évaluation sur lequel repose le stock de couverture. Les couvertures annoncées par les banques membres sont réévaluées par la Banque des Lettres de Gage, ce qui permet de garantir que des modèles uniformes et actuels ainsi que des critères conservateurs sont utilisés. Nous fixons la valeur de couverture sur la base des valeurs communiquées par la banque et de nos propres estimations. En outre, nous réévaluons chaque trimestre l'état de nos couvertures au moyen du modèle d'évaluation hédoniste de CIFI et réduisons, si nécessaire, la valeur de couverture de certains objets. Grâce à l'obligation légale de couverture (complémentaire) des banques membres, la valeur du stock de couverture est ainsi maintenue même en cas de baisse des prix de l'immobilier.

Outre l'étendue et la qualité de la couverture, le traitement juridique des prêts sur lettres de gage revêt une importance décisive en cas d'insolvabilité d'une banque. En ce qui concerne l'insolvabilité bancaire, la Loi sur les banques (LB) a été révisée et est entrée en vigueur au 1er janvier 2023. Les éventuelles mesures

protectrices de la FINMA telles que le sursis ou la prorogation d'échéances (art. 26 al. 1 let. h LB) et les mesures d'assainissement, notamment le «bail-in» (art. 30b al. 3 let. b LB), ne s'appliquent pas aux prêts sur lettres de gage. Sous l'intitulé «Contrôle et gestion de la couverture», le nouvel art. 40 LLG énonce les tâches de la FINMA en cas de situation tendue au sein d'une banque membre. Sous «Séparation des prêts et de la couverture», l'art. 40a LLG décrit la procédure conforme aux lettres de gage et les instruments possibles dans le cadre de la faillite d'une banque membre. Ces compléments renforcent encore la sécurité et la stabilité du système suisse des lettres de gage.

En outre, le Conseil fédéral a définitivement adopté en 2023 la mise en œuvre nationale de Bâle III. À compter du 1er janvier 2025, les lettres de gage suisses® devraient donc pouvoir bénéficier d'une pondération du risque privilégiée de 10 % (au lieu de 20 % jusqu'à présent), conformément à leur grande sécurité pour la couverture en fonds propres. L'Ordonnance sur l'émission des lettres de gage stipulera désormais que chaque banque membre devra en tout temps présenter un taux de couverture d'au moins 108 % et un taux de créance de 110 %. En outre, des obligations de déclarer étendues s'appliqueront après une période transitoire.

Les risques en matière de sécurité informatique et de cybersécurité sont un thème central qui concerne l'ensemble des prestataires de services financiers. La Banque des Lettres de Gage accorde une très grande importance à la sécurité et à la fiabilité des systèmes informatiques ainsi qu'à la sécurité des données, qui ont fait l'objet, durant l'exercice sous revue également, de développements continus et de tests systématiques.

Le produit «lettre de gage suisse®» est strictement réglementé et hautement standardisé. Les efforts permanents



et le développement continu des systèmes et des processus ont permis de créer un système global hautement automatisé et très efficace. Notre standard de communication est aujourd'hui taillé sur mesure, complet, actualisé et sans papier. La solution électronique standardisée du registre des gages en est l'élément central.

Pour les grands émetteurs du marché des capitaux, le thème de la durabilité gagne toujours plus en importance en termes de risques. Pour la Banque des Lettres de Gage, le risque principal ne réside toutefois pas dans l'activité commerciale, mais dans les évaluations livrées par les agences de notation compétentes. Les grandes agences actives à l'échelle internationale en particulier semblent avoir de la peine à refléter de manière adéquate le système suisse inhabituel des lettres de gage.

## **Durabilité**

Le système suisse de lettres de gage revêt un caractère d'infrastructure. Il crée la base qui permet les développements souhaités. Conformément à son mandat légal, il contribue de manière significative à un financement sûr, stable à long terme et avantageux du parc immobilier indigène. Ce dernier est le fondement permettant à la population de se loger et de travailler et représente par conséquent une condition nécessaire à la paix sociale et au niveau de vie. En parallèle, la lettre de gage contribue automatiquement et dans une large mesure au financement de la transition en cours du parc immobilier suisse vers une plus grande efficacité énergétique et un meilleur bilan des émissions de gaz à effet de serre. Il s'agit d'une condition fondamentale pour atteindre l'objectif de zéro net d'ici 2050 voté par la population suisse en juin 2023. À cet égard, il est réjouissant de constater que les banques membres sont toujours plus nombreuses à

proposer des offres spécifiques pour promouvoir cette évolution.

Depuis de nombreuses années, la Banque des Lettres de Gage attache une grande importance à la gestion durable pour atteindre l'objectif fixé par la loi. Le résultat de cet engagement est résumé dans le rapport annuel sur le développement durable qui peut être téléchargé sur notre site Internet. Il traite notamment de gouvernance d'entreprise, de questions sociales et liées aux collaborateurs ainsi que de l'environnement et des activités. À tous égards, la Banque des Lettres de Gage s'efforce en permanence de mettre en œuvre des améliorations pertinentes.

Depuis 2020 déjà, la Banque des Lettres de Gage calcule et compense son empreinte carbone en collaboration avec la fondation myclimate. Pour l'exercice 2022, nous avons mesuré un bilan de gaz à effet de serre de 19.8 t d'équivalents CO<sub>2</sub> (scope 1 à 3) et l'avons, de notre propre gré, intégralement compensé en investissant dans un projet de protection climatique myclimate en Suisse. La Banque des Lettres de Gage veut ainsi donner un signal clair et souligner son engagement à entreprendre tout son possible dans le cadre de son domaine décisionnel pour réduire son empreinte écologique. Le bilan des gaz à effet de serre et le certificat de compensation sont publiés sur notre site Internet.

Par souci de transparence, CIFI a également recalculé (par modélisation) les besoins énergétiques annuels (kWh/m<sup>2</sup>) ou les émissions annuelles d'équivalents CO<sub>2</sub> (kg/m<sup>2</sup>) des objets mis en gage dans le stock de couverture. Le résultat a été publié mi-2023 dans «Pfandbriefbank Pool».

Dans le cadre des placements des fonds propres, le règlement des placements donne la priorité à la solvabilité et

la liquidité afin d'assurer la bonne marche des affaires. En outre, des considérations de durabilité sont prises en compte dans les décisions de placement. Par exemple, tout achat d'obligations d'entreprises actives dans des secteurs controversés est banni.

Le rapport de durabilité vise également à améliorer la communication exigeante avec les investisseurs potentiels et les agences (internationales) reconnues de notation durable. Souvent, les problèmes commencent dès la classification des institutions de lettres de gages, car elles ne sont ni des banques ni comparables à des banques. Elles permettent aux banques d'effectuer des activités hypothécaires en Suisse, sans toutefois financer des biens immobiliers concrets par l'émission de lettres de gage. Le contact avec la clientèle, l'octroi de crédits et la prise en charge des risques qui en découlent incombent exclusivement aux banques.

Comme précisé antérieurement, ce mandat légal spécifique crée sans conteste une base précieuse et nécessaire à un développement stable et durable du secteur immobilier. La définition étroite de l'activité commerciale et la petite organisation d'entreprise spécialisée qui en découle, avec moins de dix équivalents plein temps, rendent inutiles les comparaisons avec d'autres institutions ou le calcul de critères non significatifs sur le plan statistique. La limitation géographique à la Suisse exclut automatiquement toute relation d'affaires dans des pays critiques et oblige la Banque des Lettres de Gage et ses fournisseurs à respecter dans leur intégralité les normes suisses élevées dans tous les domaines de la durabilité, notamment aussi en ce qui concerne les conditions de travail et les droits des travailleurs. Dans le secteur bancaire suisse en particulier, les conditions de travail sont considérées comme exemplaires, et le partenariat social entre l'association patronale et les syndicats fonctionne parfaitement.

## **Gouvernance d'entreprise**

Notre gouvernance d'entreprise, qui peut à première vue sembler particulière, est adaptée à la simplicité de notre modèle commercial d'institution spécialisée avec domaine d'activité très limité et cadre réglementaire rigoureux. Comme il est d'usage dans les œuvres collectives, le Conseil d'administration doit être composé en majorité de représentants des membres affiliés. En parallèle, le Conseil fédéral nomme, en vertu de l'art. 37 LLG, un représentant des débiteurs hypothécaires comme membre du Conseil d'administration. À l'occasion de l'élection générale du Conseil d'administration qui s'est tenue lors de l'Assemblée générale 2023, tous les membres proposés, y compris le président, ont été élus à une écrasante majorité, voire à l'unanimité.

Les statuts contiennent des dispositions visant à empêcher la domination de l'œuvre collective par quelques membres. Ces dispositions ont été appliquées, conformément aux explications susmentionnées, dans le cadre de l'intégration de Credit Suisse dans le groupe UBS. Les statuts et les informations détaillées sur le Conseil d'administration et ses commissions, y compris la liste des membres et des tâches, sont disponibles sur notre site Internet.

## **Perspectives**

Compte tenu des prescriptions sévères en matière de sécurité et du champ d'activité restreint précité, il ne faut guère s'attendre en 2024 à des modifications significatives en termes d'opportunités et de risques. La situation actuelle demeure exceptionnelle à bien des égards: l'évolution des taux d'intérêt continue à jouer un rôle central sur les marchés des capitaux. Il s'agit de voir

quelles mesures prendront les banques nationales. La situation géopolitique et commerciale reste également imprévisible. Toutes ces incertitudes ne sont toutefois pas propres aux lettres de gage, et nous nous voyons bien positionnés pour chaque scénario.

Du côté des investisseurs, nos lettres de gage sûres et très liquides devraient continuer à susciter la demande pour des durées très variées. Il faut toutefois s'attendre à une concurrence accrue si les émetteurs de droit public devaient être plus nombreux à revenir sur le marché suisse des capitaux. Dans ce cas, avec la suspension de la distribution des bénéfices de la BNS à la Confédération et aux cantons, des émissions correspondantes pourraient s'avérer nécessaires. Grâce notamment à la bonne liquidité du marché et au supplément de prix attrayant, nous restons optimistes pour nos lettres de gage.

L'année en cours apportera d'autres réponses dans le domaine de la durabilité. Nous sommes convaincus que la lettre de gage suisse® est en soi un produit très durable et qu'elle jouera un rôle important en tant que «facilitateur» du processus de transformation souhaité et nécessaire vers un parc immobilier suisse plus efficace sur le plan énergétique. Il faudra tenir compte du fait que la rénovation des anciens bâtiments sera la tâche la plus difficile, mais décisive. Les immeubles ont des cycles longs et, ne serait-ce qu'en raison des capacités limitées du secteur de la construction, ce processus prendra des décennies – et les immeubles qui n'ont pas encore été rénovés devront donc être financés pendant longtemps encore. Là aussi, nous souhaitons continuer à fournir une base fiable.

Du côté de nos banques membres, nous nous attendons encore à une demande soutenue en prêts sur lettres de gage pour compléter le refinancement par les fonds de

la clientèle. Les prêts sur lettres de gage constituent le refinancement à échéances congruentes le plus avantageux et le plus efficace, et les passifs fixes à moyen et à long terme resteront, selon nous, très demandés. Avec la hausse des taux d'intérêt, les banques ont certes récupéré leurs possibilités d'aménagement des conditions des dépôts de la clientèle, mais la chute de Credit Suisse a montré à quel point les risques de variation des taux d'intérêt et les aspects liés à la liquidité peuvent être existentiels.

L'essentiel est que, pour la Banque des Lettres de Gage, la croissance ne soit ni un objectif ni une nécessité. Notre but est de refinancer nos banques membres le plus efficacement possible tout en créant une offre attrayante de possibilités de placement à long terme, liquides et avant tout sûres pour nos investisseurs. Durant l'année à venir, des emprunts de lettres de gage d'un montant de CHF 5.6 milliards (a.p. 5.2) arriveront à échéance. Nous prévoyons de les convertir lors de 12 dates d'émission au moins.

Nous remercions nos collaboratrices et collaborateurs, tous les investisseurs, les banques d'émission et les banques membres de leur contribution au succès de la Banque des Lettres de Gage.

Rolf Zaugg  
Président du Conseil d'administration

Dr Robert Horat  
Directeur général

Zurich, le 4 avril 2024

## Bilan

### avant répartition du bénéfice

Actifs en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Couverture des lettres de gage			
Prêts aux membres	90 251 000	85 058 000	5 193 000
	90 251 000	85 058 000	5 193 000
Actifs disponibles			
Liquidités	47 691	17 902	29 789
Créances sur les banques à vue	969	2 754	- 1 785
Créances hypothécaires	3 970	3 970	0
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse <sup>1</sup>	817 670	749 670	68 000
Propres emprunts sur lettres de gage <sup>1</sup>	770 000	806 940	- 36 940
Obligations de débiteurs domestiques <sup>1 2</sup>	23 500	23 500	0
Immeuble appartenant à la banque	588	653	- 65
Compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	12	12	0
Comptes de régularisation	225 366	178 477	46 889
Autres actifs	1 390	808	582
	1 891 156	1 784 686	106 470
Capital social non libéré	616 000	616 000	0
Total des actifs	92 758 156	87 458 686	5 299 470
Produit des intérêts annuels de la couverture des lettres de gage	829 507	684 750	144 757

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'annexe (Informations relatives au bilan)

<sup>2</sup> Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

Passifs en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
<b>Fonds de tiers</b>			
Emprunts sur lettres de gage <sup>1</sup>	90 251 000	85 058 000	5 193 000
Lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	162	162	0
Comptes de régularisation	384 329	306 283	78 046
Autres passifs	25 003	18 485	6 518
	90 660 494	85 382 930	5 277 564
<b>Fonds propres</b>			
Capital social	1 100 000	1 100 000	0
Réserve légale issue du capital	244 891	244 891	0
Réserve légale issue du bénéfice	54 088	52 088	2 000
Réserve facultative issue du bénéfice	652 476	638 776	13 700
Bénéfice reporté	101	82	19
Bénéfice de l'exercice	46 106	39 919	6 187
	2 097 662	2 075 756	21 906
<b>Total des passifs</b>	<b>92 758 156</b>	<b>87 458 686</b>	<b>5 299 470</b>
Montant des intérêts annuels versés sur lettres de gage	784 345	642 185	142 160
Rapport entre les fonds propres et le total des fonds de tiers	2.117 %	2.222 %	-0.105

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'annexe «Emprunts sur lettres de gage en cours»

## Compte de résultat <sup>1</sup>

en milliers de CHF	2023	2022	Variation
Résultat des opérations d'intérêts			
Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage résultant des prêts aux membres	762 696	633 731	128 965
Produit des intérêts sur actifs disponibles résultant des créances sur les banques	409	0	409
créances hypothécaires	44	33	11
valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	3 962	2 311	1 651
propres emprunts sur lettres de gage	1 739	1 766	- 27
obligations de débiteurs domestiques	43	43	0
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 718 690	- 592 249	- 126 441
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	50 203	45 635	4 568
Résultat des opérations de commissions			
Produit des commissions	309	22	287
Charge des commissions	- 19	- 6	- 13
Sous-total résultat des opérations de commissions	290	16	274
Autres résultats ordinaires			
Autres produits ordinaires	0	0	0
Autres charges ordinaires	- 129	- 46	- 83
Sous-total autres résultats ordinaires	- 129	- 46	- 83
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	- 2 065	- 1 854	- 211
Autres charges d'exploitation	- 1 986	- 3 624 <sup>2</sup>	1 638
Sous-total charges d'exploitation	- 4 051	- 5 478	1 427
Frais d'émission	- 142	- 143	1
Bénéfice brut	46 171	39 984	6 187
Amortissements et pertes	- 65	- 65	0
Résultat intermédiaire	46 106	39 919	6 187
Produits extraordinaires	0	0	0
Charges extraordinaires	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	46 106	39 919	6 187

<sup>1</sup> Veuillez consulter l'annexe (Informations relatives au compte de résultat)

<sup>2</sup> Dont frais d'augmentation du capital CHF 1 872 mille

## Répartition du bénéfice

Proposition à l'Assemblée générale en milliers de CHF	2023	2022	Variation
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	101	82	19
Bénéfice de l'exercice	46 106	39 919	6 187
Bénéfice au bilan	46 207	40 001	6 206
Versement d'un dividende maximum de 5 % sur le capital social libéré	24 200	24 200	0
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	2 305	2 000	305
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	19 600	13 700	5 900
Bénéfice reporté	102	101	1

## Etat des capitaux propres

en milliers de CHF	
<hr/>	
Fonds propres au début de l'exercice de référence	
Capital social <sup>1</sup>	1 100 000
Réserve légale issue du capital <sup>2</sup>	244 891
Réserve légale issue du bénéfice	52 088
Réserve facultative issue du bénéfice	638 776
Bénéfice reporté	82
Bénéfice de l'exercice	39 919
<hr/>	
Total des fonds propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	2 075 756
<hr/>	
- Dividende de l'exercice précédent	- 24 200
+ Bénéfice de l'exercice de référence	46 106
<hr/>	
Total des fonds propres à la fin de l'exercice de référence	2 097 662
dont	
Capital social <sup>1</sup>	1 100 000
Réserve légale issue du capital <sup>2</sup>	244 891
Réserve légale issue du bénéfice	54 088
Réserve facultative issue du bénéfice	652 476
Bénéfice reporté	101
Bénéfice de l'exercice de référence	46 106

<sup>1</sup> 1 100 000 actions nominatives (a.p. 1 100 000) à valeur nominale de CHF 1 000 par action, libérées de CHF 440. Pour le capital social non libéré existent des lettres d'engagement de versement selon art. 18 al. 2 OLG.

<sup>2</sup> La réserve issue d'apports de capitaux exonérés fiscalement selon art. 5 al. 1<sup>bis</sup> LIA s'élève à CHF 239 428 341 (a.p. 239 428 341).



## Tableau des flux de trésorerie

en milliers de CHF	2023	2022
Flux de fonds du résultat opérationnel		
Bénéfice de l'exercice	46 106	39 919
Amortissements et pertes	65	65
Variation des créances sur les banques à vue	1 785	268
Variation du compte d'encaissement pour lettres de gage et coupons	0	- 3
Variation des comptes de régularisation actifs / Autres actifs	- 47 471	- 3 335
Variation des lettres de gage et coupons échus mais non encaissés	0	153
Variation des comptes de régularisation passifs / Autres passifs	84 564	25 456
Solde	85 049	62 523
Flux de fonds des opérations de lettres de gage		
Emission des emprunts sur lettres de gage	10 346 000	10 443 000
Remboursement des emprunts sur lettres de gage	- 5 153 000	- 6 005 000
Attribution des prêts sur lettres de gage	- 10 346 000	- 10 443 000
Remboursement des prêts sur lettres de gage	5 153 000	6 005 000
Solde	0	0
Flux de fonds des opérations d'investissement		
Variation des valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse	- 68 000	- 177 200
Variation des propres emprunts sur lettres de gage	36 940	20 000
Variation de l'immeuble appartenant à la banque	0	- 290
Solde	- 31 060	- 157 490
Flux de fonds des opérations de financement		
Dividende de l'exercice précédent	- 24 200	- 22 000
Versements de l'augmentation de capital	0	130 620
Solde	- 24 200	108 620
Variation Liquidités	29 789	13 653
Justification variation Liquidités		
Etat au 1er janvier	17 902	4 249
Etat au 31 décembre	47 691	17 902
Variation Liquidités (net)	29 789	13 653

## Annexe

### Explications relatives à la présentation des comptes

#### Généralités

Sous la raison sociale «Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA» (ci-après «Banque des Lettres de Gage») est constituée une société anonyme avec siège à Zurich (CHE-107.837.703). La mission légale des instituts de lettres de gage est libellée comme suit: «... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG). La Banque des Lettres de Gage émet à cet effet des lettres de gage suisses®. Avec le produit, la Banque des Lettres de Gage octroie, à ses membres, des prêts couverts par des hypothèques (droit de gage de registre) pour le refinancement de leurs affaires hypothécaires. Les membres de la Banque des Lettres de Gage, uniquement des banques suisses, sont en même temps aussi ses actionnaires.

#### Principes comptables et d'évaluation

Les comptes présentés ont été établis en concordance avec les dispositions sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code suisse des obligations (art. 957 à 963b CO) ainsi qu'avec les prescriptions légales spéciales relatives au bilan de la Loi sur l'émission de lettres de gage (art. 38 LLG) et de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (art. 18 à 21 OLG). Les valeurs de l'année précédente sont conformes à celles approuvées par l'Assemblée générale.

Les règles comptables fondamentales et les principes d'évaluation sont décrits ci-après, pour autant qu'ils ne soient pas réglés de manière impérative dans la loi.

#### Les opérations de lettres de gage

Les prêts, ainsi que les emprunts sur lettres de gage, figurent au bilan à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

Le produit des intérêts des prêts aux banques membres est comptabilisé dans le compte de résultat sous la position «Produit des intérêts sur couverture des lettres de gage». Les intérêts relatifs aux emprunts sur lettres de gage figurent dans le compte de résultat sous la position «Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage».

Les échéances d'intérêt sont alignées sur les dates de remboursement de l'emprunt. En conséquence, les rates d'intérêts, arrêtés à la date d'établissement des comptes, sont prises en compte dans les positions «Comptes de régularisation» dans les actifs disponibles et dans les fonds de tiers.

#### Liquidités

La position «Liquidités» comprend avant tout le compte de la Banque des Lettres de Gage auprès de la Banque Nationale Suisse (BNS). Les liquidités sont comptabilisées à la valeur nominale.

#### Créances sur les banques, engagements envers les banques et créances hypothécaires

Les créances sur les banques, ainsi que les créances hypothécaires (y compris d'éventuels intérêts impayés) sont comptabilisées à la valeur nominale, sous déduction d'éventuels correctifs de valeur nécessaires. Le produit des intérêts des créances sur les banques, ainsi que le produit des intérêts des créances hypothécaires figurent chaque fois séparément dans le compte de résultat.

Les engagements envers les banques figurent au bilan à la valeur nominale. La charge d'intérêts figure au compte de résultat séparément sous la position «Charges d'intérêts des engagements envers les banques».

#### Valeurs admises en pension auprès de la BNS, propres emprunts sur lettres de gage

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale. Le règlement de placement ne prévoit, que dans des cas exceptionnels, la vente anticipée des titres (par exemple en cas de suppression de l'appartenance au GC Basket de la BNS). L'évaluation pour les titres acquis après le 1er janvier 2015 est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition avec délimitation du dis-/agio sur la durée résiduelle. Ainsi, l'agio, respectivement le disagio, est imputé pour la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale au bilan par les comptes de régularisation concernés. Avec la méthode des coûts amortis, la Banque des Lettres de Gage applique la méthode prévue pour les banques commerciales (art. 16 OEPC-FINMA) pour l'évaluation de titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. Etant donné que les valeurs admises en pension auprès de la BNS et les propres emprunts sur lettres de gage sont comparables aux immobilisations financières opérées par les banques commerciales, la Banque des Lettres de Gage considère comme adéquat l'application par analogie de la régulation bancaire. Les titres acquis avant le 31 décembre 2014, restent évalués à la valeur nominale. Les variations de valeur en lien avec le risque de défaillance sont comptabilisées immédiatement à charge du compte «Amortissements et pertes».

Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, corres-

pondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

#### Obligations de débiteurs domestiques (ne sont pas admises en pension auprès de la BNS, mais auprès d'autres banques)

Les titres sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance finale comme valeurs admises en pension auprès de la BNS. En raison de la perte de l'appartenance au GC Basket de la BNS, elles sont désormais classées comme «Obligations de débiteurs domestiques». L'évaluation est effectuée de la même manière que pour les valeurs admises en pension auprès de la BNS. Si des titres, destinés à être conservés jusqu'à leur échéance finale, sont, de manière anticipée, aliénés ou remboursés, les bénéfices et pertes réalisés, correspondant à la composante d'intérêt, sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les comptes de régularisation.

#### Immeuble appartenant à la banque, autres immobilisations corporelles

L'immeuble appartenant à la banque (propriété par étage) figure au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements planifiés cumulés. Des investissements dans le bien immobilier appartenant à la banque sont activés dans la mesure où il en est fait usage au-delà de la période comptable et si la limite d'investissement dépasse le montant de CHF 50 000.

Les investissements en mobilier et appareils sont portés à l'actif s'ils sont supérieurs au seuil inférieur d'activation de CHF 50 000. Les dépenses touchant aux logiciels informatiques sont débitées directement dans le compte de résultat «Autres charges d'exploitation».

### Impôts

Selon l'art. 6 de la Loi sur l'émission de lettres de gage la Banque des Lettres de Gage est exonéré des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes.

### Autres positions du bilan

Les autres positions du bilan sont comptabilisées à la valeur nominale. Pour des risques reconnaissables, les correctifs de valeur nécessaires sont constitués le cas échéant à charge du poste du compte de résultat «Amortissements et pertes».

### Provisions

Les engagements juridiques et effectifs sont évalués régulièrement. Une provision appropriée est constituée, si une sortie de fonds est probable et si elle peut être estimée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées chaque jour d'établissement du bilan. Sur la base de la réévaluation, elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes. Les provisions qui ne sont plus justifiées économiquement sont dissoutes au profit du compte de résultat.

### **Modifications**

Durant l'exercice sous revue, les principes comptables et d'évaluation n'ont pas été modifiés.

### **Evénements postérieurs à la date de clôture des comptes**

Jusqu'à la rédaction du présent rapport, il n'y a pas eu d'événement significatif qui, au 31 décembre 2023, aurait entraîné une obligation de publication dans les comptes et/ou à l'annexe.

Le Conseil d'administration de la Banque des Lettres de Gage a approuvé, à l'intention de l'Assemblée générale, les présents comptes annuels lors de sa séance du 4 avril 2024.

## Annexe

### Informations relatives au bilan

Titres <sup>1</sup>	31.12.2023		31.12.2022	
	Valeur comptable <sup>2</sup> CHF mio	Valeur boursière CHF mio	Valeur comptable <sup>2</sup> CHF mio	Valeur boursière CHF mio
Valeurs admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse				
Suisse				
Confédération	180	182	130	124
Cantons	171	164	161	147
Villes	60	59	65	61
Divers	279	271	269	250
	690	676	625	582
Etranger				
Etats	19	18	19	17
Divers	108	106	105	100
	127	124	124	117
	817	800 97.9 %	749	699 93.3 %
Propres emprunts sur lettres de gage <sup>3</sup>	770	732 95.1 %	807	736 91.2 %
Obligations de débiteurs domestiques <sup>4</sup>	24	20 83.3 %	24	18 75.0 %
Total	1 611	1 552 96.3 %	1 580	1 453 92.0 %

<sup>1</sup> Tous les titres sont libellés en francs suisses, aucune transaction de «Securities Lending/Borrowing» n'a été effectuée.

<sup>2</sup> La valeur comptable correspond à la valeur nominale.

<sup>3</sup> Sont également admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse

<sup>4</sup> Ne sont pas admises en pension auprès de la Banque Nationale Suisse, mais auprès d'autres banques

## Annexe

### Emprunts sur lettres de gage en cours

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 022 862 238 4	586	1.500	100.932	28.11.2013	16.01.2023	197	- 197	0
CH 022 862 238 4	586 <sup>2</sup>	1.500	102.519	03.03.2014	16.01.2023	238	- 238	0
CH 024 784 999 2	595	1.000	101.180	09.07.2014	21.03.2023	540	- 540	0
CH 024 784 999 2	595 <sup>2</sup>	1.000	104.285	05.12.2014	21.03.2023	200	- 200	0
CH 033 833 040 7	638	0.000	101.974	23.09.2016	16.05.2023	240	- 240	0
CH 033 833 040 7	638 <sup>2</sup>	0.000	100.913	20.04.2018	16.05.2023	143	- 143	0
CH 033 833 040 7	638 <sup>3</sup>	0.000	101.953	13.08.2019	16.05.2023	330	- 330	0
CH 011 426 025 7	514	2.125	100.826	28.06.2010	28.06.2023	265	- 265	0
CH 011 426 025 7	514 <sup>2</sup>	2.125	101.310	09.08.2010	28.06.2023	260	- 260	0
CH 011 426 025 7	514 <sup>3</sup>	2.125	99.968	20.12.2010	28.06.2023	350	- 350	0
CH 011 426 025 7	514 <sup>4</sup>	2.125	101.086	27.07.2011	28.06.2023	105	- 105	0
CH 050 239 334 8	679	0.000	102.137	30.10.2019	16.08.2023	185	- 185	0
CH 050 239 334 8	679 <sup>2</sup>	0.000	101.470	16.12.2020	16.08.2023	100	- 100	0
CH 021 158 891 5	580	1.250	100.961	29.04.2013	29.09.2023	258	- 258	0
CH 021 158 891 5	580 <sup>2</sup>	1.250	101.648	29.04.2013	29.09.2023	260	- 260	0
CH 021 158 891 5	580 <sup>3</sup>	1.250	97.987	15.10.2013	29.09.2023	236	- 236	0
CH 019 958 958 8	576	1.125	101.146	16.11.2012	16.11.2023	130	- 130	0
CH 019 958 958 8	576 <sup>2</sup>	1.125	100.834	15.01.2013	16.11.2023	300	- 300	0
CH 019 958 958 8	576 <sup>3</sup>	1.125	99.091	14.02.2013	16.11.2023	150	- 150	0
CH 019 958 958 8	576 <sup>4</sup>	1.125	109.270	23.02.2015	16.11.2023	105	- 105	0
CH 028 056 909 3	609	0.125	100.207	12.05.2015	04.12.2023	202	- 202	0
CH 028 056 909 3	609 <sup>2</sup>	0.125	100.409	19.10.2018	04.12.2023	155	- 155	0
CH 028 056 909 3	609 <sup>3</sup>	0.125	101.583	15.03.2019	04.12.2023	204	- 204	0
CH 012 278 760 6	540	2.375	101.251	25.01.2011	25.01.2024	255		255
CH 012 278 760 6	540 <sup>2</sup>	2.375	100.564	31.05.2011	25.01.2024	130		130
CH 014 917 616 3	564	1.375	101.123	14.02.2012	14.02.2024	153		153
CH 014 917 616 3	564 <sup>2</sup>	1.375	101.314	15.03.2012	14.02.2024	298		298
CH 014 917 616 3	564 <sup>3</sup>	1.375	103.332	23.10.2012	14.02.2024	119		119
CH 036 274 832 6	648	0.125	100.787	24.05.2017	25.03.2024	270		270
CH 036 274 832 6	648 <sup>2</sup>	0.125	100.592	22.05.2018	25.03.2024	510		510

<sup>1</sup> Toutes les séries peuvent être augmentées. Elles ont une durée fixe sans possibilité de résiliation.

<sup>2</sup> Première augmentation

<sup>3</sup> Deuxième augmentation

<sup>4</sup> Troisième augmentation

<sup>5</sup> Quatrième augmentation

<sup>6</sup> Cinquième augmentation

<sup>7</sup> Placement privé

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 040 641 524 7	658	0.125	100.597	15.03.2018	26.04.2024	575		575
CH 040 641 524 7	658 <sup>2</sup>	0.125	101.284	07.09.2018	26.04.2024	100		100
CH 024 908 813 6	596	1.000	100.260	29.07.2014	21.05.2024	310		310
CH 024 908 813 6	596 <sup>2</sup>	1.000	101.826	29.08.2014	21.05.2024	370		370
CH 121 830 194 8	729	1.500	100.187	10.10.2022	25.06.2024	275		275
CH 047 129 791 8	670	0.000	101.606	15.04.2019	29.07.2024	210		210
CH 047 129 791 8	670 <sup>2</sup>	0.000	102.271	17.06.2019	29.07.2024	246		246
CH 025 858 638 4	600	0.750	100.411	10.11.2014	23.08.2024	200		200
CH 025 858 638 4	600 <sup>2</sup>	0.750	103.836	29.05.2015	23.08.2024	800		800
CH 023 984 012 4	591	1.375	100.015	31.03.2014	14.11.2024	260		260
CH 023 984 012 4	591 <sup>2</sup>	1.375	102.015	06.06.2014	14.11.2024	186		186
CH 023 984 012 4	591 <sup>3</sup>	1.375	109.289	19.01.2018	14.11.2024	310		310
CH 028 468 740 4	613	0.500	100.186	19.06.2015	24.01.2025	700		700
CH 028 468 740 4	613 <sup>2</sup>	0.500	105.148	25.02.2020	24.01.2025	175		175
CH 026 422 701 5	603	0.625	100.772	19.12.2014	19.03.2025	415		415
CH 026 422 701 5	603 <sup>2</sup>	0.625	103.767	10.04.2015	19.03.2025	243		243
CH 026 422 701 5	603 <sup>3</sup>	0.625	103.648	12.12.2018	19.03.2025	313		313
CH 034 755 690 1	643	0.125	100.599	23.01.2017	06.05.2025	270		270
CH 034 755 690 1	643 <sup>2</sup>	0.125	100.531	15.11.2017	06.05.2025	354		354
CH 034 755 690 1	643 <sup>3</sup>	0.125	101.608	03.08.2020	06.05.2025	400		400
CH 013 217 605 5	554	2.375	101.442	27.06.2011	27.06.2025	270		270
CH 021 775 665 6	584	1.750	100.828	15.07.2013	15.07.2025	223		223
CH 021 775 665 6	584 <sup>2</sup>	1.750	100.022	19.09.2013	15.07.2025	166		166
CH 021 775 665 6	584 <sup>3</sup>	1.750	101.008	15.10.2013	15.07.2025	116		116
CH 021 775 665 6	584 <sup>4</sup>	1.750	101.322	11.11.2013	15.07.2025	85		85
CH 021 775 665 6	584 <sup>5</sup>	1.750	99.941	20.01.2014	15.07.2025	300		300
CH 057 232 698 8	693	0.000	101.638	16.10.2020	12.08.2025	252		252
CH 119 965 995 9	724	0.750	100.077	15.08.2022	12.08.2025	240		240
CH 029 713 234 9	618	0.375	100.479	28.09.2015	15.10.2025	220		220
CH 029 713 234 9	618 <sup>2</sup>	0.375	101.332	15.10.2015	15.10.2025	188		188
CH 029 713 234 9	618 <sup>3</sup>	0.375	102.165	15.12.2016	15.10.2025	342		342
CH 042 323 351 6	659	0.250	100.794	13.07.2018	17.11.2025	255		255
CH 042 323 351 6	659 <sup>2</sup>	0.250	105.202	27.09.2019	17.11.2025	215		215
CH 042 323 351 6	659 <sup>3</sup>	0.250	103.410	09.01.2020	17.11.2025	100		100
CH 042 323 351 6	659 <sup>4</sup>	0.250	102.275	06.07.2020	17.11.2025	220		220

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 024 192 631 7	593	1.500	100.855	28.04.2014	15.12.2025	153		153
CH 024 192 631 7	593 <sup>2</sup>	1.500	101.693	20.05.2014	15.12.2025	183		183
CH 024 192 631 7	593 <sup>3</sup>	1.500	109.210	13.05.2020	15.12.2025	300		300
CH 029 162 523 1	616	0.375	100.267	13.08.2015	26.01.2026	405		405
CH 029 162 523 1	616 <sup>2</sup>	0.375	102.925	03.12.2015	26.01.2026	130		130
CH 029 162 523 1	616 <sup>3</sup>	0.375	101.729	15.02.2017	26.01.2026	220		220
CH 012 651 904 7	552	2.500	100.785	30.03.2011	30.03.2026	460		460
CH 050 239 335 5	680	0.000	102.764	30.10.2019	30.03.2026	100		100
CH 050 239 335 5	680 <sup>2</sup>	0.000	101.404	15.11.2019	30.03.2026	240		240
CH 050 239 335 5	680 <sup>3</sup>	0.000	101.659	02.07.2021	30.03.2026	200		200
CH 039 288 573 4	657	0.250	101.075	12.12.2017	27.04.2026	540		540
CH 039 288 573 4	657 <sup>2</sup>	0.250	102.825	25.11.2020	27.04.2026	210		210
CH 116 038 291 2	713	0.000	100.134	14.02.2022	26.05.2026	200		200
CH 025 567 833 3	598	1.000	100.331	10.10.2014	07.07.2026	177		177
CH 025 567 833 3	598 <sup>2</sup>	1.000	101.992	05.12.2014	07.07.2026	203		203
CH 124 941 603 8	735	2.125	100.193	21.03.2023	07.07.2026		306	306
CH 031 017 556 4	625	0.250	100.788	25.01.2016	05.08.2026	230		230
CH 031 017 556 4	625 <sup>2</sup>	0.250	99.622	23.12.2016	05.08.2026	395		395
CH 031 017 556 4	625 <sup>3</sup>	0.250	101.668	17.03.2017	05.08.2026	305		305
CH 038 412 506 5	654	0.250	100.112	18.10.2017	18.09.2026	190		190
CH 038 412 506 5	654 <sup>2</sup>	0.250	99.933	15.08.2018	18.09.2026	117		117
CH 038 412 506 5	654 <sup>3</sup>	0.250	103.783	13.12.2019	18.09.2026	340		340
CH 037 094 354 7	651	0.250	101.140	27.06.2017	20.10.2026	410		410
CH 037 094 354 7	651 <sup>2</sup>	0.250	103.928	23.12.2019	20.10.2026	200		200
CH 044 961 905 2	667	0.250	100.219	12.12.2018	16.11.2026	600		600
CH 012 889 110 5	553	2.750	101.533	29.04.2011	15.12.2026	300		300
CH 012 889 110 5	553 <sup>2</sup>	2.750	104.854	05.07.2022	15.12.2026	180		180
CH 036 017 276 8	647	0.250	101.013	13.04.2017	18.01.2027	164		164
CH 036 017 276 8	647 <sup>2</sup>	0.250	99.981	24.05.2017	18.01.2027	411		411
CH 036 017 276 8	647 <sup>3</sup>	0.250	99.971	20.04.2018	18.01.2027	260		260
CH 036 017 276 8	647 <sup>4</sup>	0.250	102.543	21.12.2021	18.01.2027	165		165
CH 012 413 884 0	544	2.500	100.411	16.02.2011	16.02.2027	400		400
CH 002 945 219 7	418 <sup>7</sup>	2.990	100.000	15.03.2007	15.03.2027	50		50
CH 116 615 192 3	714	0.250	100.535	15.03.2022	15.03.2027	150		150
CH 051 176 206 1	682	0.000	101.975	13.12.2019	06.04.2027	360		360



ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 018 404 354 2	566	1.500	100.584	27.04.2012	27.04.2027	205		205
CH 018 404 354 2	566 <sup>2</sup>	1.500	103.510	02.08.2012	27.04.2027	194		194
CH 018 404 354 2	566 <sup>3</sup>	1.500	101.935	09.07.2014	27.04.2027	239		239
CH 018 404 354 2	566 <sup>4</sup>	1.500	99.938	04.12.2023	27.04.2027		220	220
CH 044 118 650 6	666	0.375	100.006	19.11.2018	12.05.2027	210		210
CH 044 118 650 6	666 <sup>2</sup>	0.375	101.984	15.03.2019	12.05.2027	450		450
CH 003 122 613 4	424	3.250	100.450	15.06.2007	15.06.2027	120		120
CH 003 122 613 4	424 <sup>2</sup>	3.250	109.790	05.03.2010	15.06.2027	240		240
CH 048 525 280 0	675	0.000	101.412	13.08.2019	15.06.2027	400		400
CH 048 525 280 0	675 <sup>2</sup>	0.000	101.479	25.05.2021	15.06.2027	150		150
CH 019 224 127 8	572	1.375	100.750	15.08.2012	13.08.2027	289		289
CH 019 224 127 8	572 <sup>2</sup>	1.375	100.162	29.04.2013	13.08.2027	140		140
CH 053 726 192 4	686	0.125	100.374	09.04.2020	13.08.2027	501		501
CH 037 394 509 3	653	0.250	100.528	05.09.2017	12.10.2027	200		200
CH 037 394 509 3	653 <sup>2</sup>	0.250	100.235	19.01.2018	12.10.2027	423		423
CH 037 394 509 3	653 <sup>3</sup>	0.250	104.259	27.01.2021	12.10.2027	250		250
CH 112 229 018 7	704	0.000	101.666	13.08.2021	17.11.2027	250		250
CH 032 373 562 8	631	0.125	100.734	20.05.2016	15.12.2027	209		209
CH 032 373 562 8	631 <sup>2</sup>	0.125	101.161	03.11.2016	15.12.2027	245		245
CH 032 373 562 8	631 <sup>3</sup>	0.125	97.990	02.08.2017	15.12.2027	226		226
CH 014 714 436 1	562	1.500	100.126	23.01.2012	21.01.2028	215		215
CH 014 714 436 1	562 <sup>2</sup>	1.500	99.321	30.03.2012	21.01.2028	140		140
CH 014 714 436 1	562 <sup>3</sup>	1.500	103.429	31.05.2012	21.01.2028	82		82
CH 014 714 436 1	562 <sup>4</sup>	1.500	103.024	12.12.2012	21.01.2028	159		159
CH 052 515 839 7	683	0.000	103.113	25.02.2020	25.02.2028	525		525
CH 052 515 839 7	683 <sup>2</sup>	0.000	101.303	23.09.2020	25.02.2028	150		150
CH 034 755 691 9	644	0.375	101.188	23.01.2017	21.03.2028	223		223
CH 034 755 691 9	644 <sup>2</sup>	0.375	98.845	22.02.2018	21.03.2028	400		400
CH 027 128 854 7	605	0.500	100.492	23.02.2015	05.05.2028	141		141
CH 027 128 854 7	605 <sup>2</sup>	0.500	101.920	18.12.2015	05.05.2028	152		152
CH 027 128 854 7	605 <sup>3</sup>	0.500	104.568	22.02.2016	05.05.2028	173		173
CH 027 128 854 7	605 <sup>4</sup>	0.500	105.355	16.03.2016	05.05.2028	187		187
CH 027 128 854 7	605 <sup>5</sup>	0.500	100.715	22.05.2018	05.05.2028	235		235
CH 053 903 292 7	688	0.125	100.929	13.05.2020	07.06.2028	500		500
CH 053 903 292 7	688 <sup>2</sup>	0.125	101.999	10.05.2021	07.06.2028	200		200

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 042 819 424 2	661	0.375	100.141	07.09.2018	10.07.2028	351		351
CH 042 819 424 2	661 <sup>2</sup>	0.375	100.712	25.01.2019	10.07.2028	305		305
CH 042 819 424 2	661 <sup>3</sup>	0.375	104.474	18.08.2020	10.07.2028	230		230
CH 031 941 592 0	627	0.125	100.156	25.04.2016	06.09.2028	177		177
CH 031 941 592 0	627 <sup>2</sup>	0.125	101.365	14.10.2016	06.09.2028	323		323
CH 031 941 592 0	627 <sup>3</sup>	0.125	98.641	26.09.2017	06.09.2028	135		135
CH 031 941 592 0	627 <sup>4</sup>	0.125	102.058	26.03.2021	06.09.2028	245		245
CH 043 467 839 4	663	0.625	100.874	09.10.2018	09.10.2028	235		235
CH 043 467 839 4	663 <sup>2</sup>	0.625	100.338	19.10.2018	09.10.2028	195		195
CH 114 826 616 1	709	0.125	100.699	30.11.2021	15.11.2028	355		355
CH 012 016 848 6	533	2.125	101.614	03.12.2010	01.12.2028	200		200
CH 012 016 848 6	533 <sup>2</sup>	2.125	98.864	27.07.2011	01.12.2028	158		158
CH 012 016 848 6	533 <sup>3</sup>	2.125	103.231	20.09.2022	01.12.2028	150		150
CH 012 016 848 6	533 <sup>4</sup>	2.125	102.086	22.11.2022	01.12.2028	150		150
CH 042 323 352 4	660	0.500	100.557	13.07.2018	22.01.2029	194		194
CH 042 323 352 4	660 <sup>2</sup>	0.500	100.570	21.12.2018	22.01.2029	206		206
CH 042 323 352 4	660 <sup>3</sup>	0.500	109.682	26.08.2019	22.01.2029	130		130
CH 042 323 352 4	660 <sup>4</sup>	0.500	106.462	27.01.2021	22.01.2029	250		250
CH 115 152 617 0	711	0.125	100.325	14.01.2022	19.02.2029	270		270
CH 123 949 498 7	732	1.750	100.199	16.01.2023	22.03.2029		180	180
CH 123 949 498 7	732 <sup>2</sup>	1.750	100.766	16.11.2023	22.03.2029		193	193
CH 003 037 079 2	422 <sup>7</sup>	3.090	100.000	18.04.2007	18.04.2029	50		50
CH 047 497 769 8	672	0.125	100.395	28.05.2019	08.05.2029	250		250
CH 047 497 769 8	672 <sup>2</sup>	0.125	102.381	09.01.2020	08.05.2029	400		400
CH 047 497 769 8	672 <sup>3</sup>	0.125	102.400	16.10.2020	08.05.2029	75		75
CH 030 242 439 2	621	0.500	101.118	10.11.2015	15.06.2029	290		290
CH 030 242 439 2	621 <sup>2</sup>	0.500	101.769	25.01.2016	15.06.2029	86		86
CH 030 242 439 2	621 <sup>3</sup>	0.500	106.241	08.07.2016	15.06.2029	118		118
CH 030 242 439 2	621 <sup>4</sup>	0.500	104.415	21.11.2016	15.06.2029	265		265
CH 019 427 320 4	574	1.375	101.073	20.09.2012	20.09.2029	258		258
CH 019 427 320 4	574 <sup>2</sup>	1.375	100.646	23.10.2012	20.09.2029	178		178
CH 019 427 320 4	574 <sup>3</sup>	1.375	97.697	14.02.2013	20.09.2029	186		186
CH 019 427 320 4	574 <sup>4</sup>	1.375	97.223	06.06.2014	20.09.2029	150		150
CH 019 427 320 4	574 <sup>5</sup>	1.375	101.921	10.05.2022	20.09.2029	110		110
CH 057 501 707 1	695	0.000	100.421	25.11.2020	26.10.2029	150		150

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 057 501 707 1	695 <sup>2</sup>	0.000	100.240	02.07.2021	26.10.2029	350		350
CH 057 501 707 1	695 <sup>3</sup>	0.000	100.595	05.10.2021	26.10.2029	255		255
CH 035 342 803 7	646	0.500	100.816	15.02.2017	21.12.2029	350		350
CH 026 722 231 0	604	0.375	100.202	30.01.2015	21.01.2030	303		303
CH 026 722 231 0	604 <sup>2</sup>	0.375	99.466	12.05.2015	21.01.2030	213		213
CH 026 722 231 0	604 <sup>3</sup>	0.375	103.215	16.03.2016	21.01.2030	277		277
CH 052 888 116 9	685	0.000	103.012	27.03.2020	26.02.2030	560		560
CH 011 100 804 8	512	2.625	100.713	30.03.2010	27.03.2030	170		170
CH 047 129 792 6	671	0.250	100.953	15.04.2019	15.04.2030	433		433
CH 047 129 792 6	671 <sup>2</sup>	0.250	101.883	06.07.2020	15.04.2030	310		310
CH 021 158 894 9	581	1.625	101.370	29.04.2013	03.07.2030	200		200
CH 021 158 894 9	581 <sup>2</sup>	1.625	101.926	19.06.2013	03.07.2030	195		195
CH 021 158 894 9	581 <sup>3</sup>	1.625	98.039	17.03.2014	03.07.2030	117		117
CH 021 158 894 9	581 <sup>4</sup>	1.625	101.559	15.08.2022	03.07.2030	320		320
CH 055 333 185 8	690	0.125	100.824	03.08.2020	02.08.2030	200		200
CH 055 333 185 8	690 <sup>2</sup>	0.125	101.929	03.03.2021	02.08.2030	100		100
CH 055 333 185 8	690 <sup>3</sup>	0.125	102.347	17.08.2021	02.08.2030	300		300
CH 117 433 578 1	716	1.000	100.511	08.04.2022	06.09.2030	480		480
CH 038 412 507 3	655	0.625	101.348	18.10.2017	18.10.2030	145		145
CH 038 412 507 3	655 <sup>2</sup>	0.625	101.433	15.03.2022	18.10.2030	450		450
CH 124 941 604 6	736	2.125	100.456	21.03.2023	15.11.2030		300	300
CH 124 941 604 6	736 <sup>2</sup>	2.125	103.900	04.12.2023	15.11.2030		125	125
CH 048 217 237 3	673	0.125	101.062	17.06.2019	10.12.2030	120		120
CH 048 217 237 3	673 <sup>2</sup>	0.125	102.598	16.12.2020	10.12.2030	322		322
CH 124 365 195 2	734	1.875	100.780	21.02.2023	15.01.2031		396	396
CH 012 433 893 7	548	2.625	101.497	16.02.2011	14.02.2031	250		250
CH 012 433 893 7	548 <sup>2</sup>	2.625	99.870	29.04.2011	14.02.2031	140		140
CH 012 433 893 7	548 <sup>3</sup>	2.625	105.453	16.05.2023	14.02.2031		610	610
CH 110 025 975 8	700	0.125	100.961	26.03.2021	19.03.2031	350		350
CH 110 025 975 8	700 <sup>2</sup>	0.125	99.759	30.11.2021	19.03.2031	605		605
CH 029 302 622 2	617	0.625	100.271	28.08.2015	16.05.2031	156		156
CH 029 302 622 2	617 <sup>2</sup>	0.625	108.777	04.08.2016	16.05.2031	163		163
CH 029 302 622 2	617 <sup>3</sup>	0.625	102.775	14.02.2022	16.05.2031	525		525
CH 110 567 272 4	701	0.125	100.864	10.05.2021	20.06.2031	305		305
CH 110 567 272 4	701 <sup>2</sup>	0.125	100.493	02.07.2021	20.06.2031	600		600

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 033 635 274 2	635	0.125	100.797	02.09.2016	15.07.2031	318		318
CH 113 296 632 1	706	0.125	100.835	05.10.2021	19.08.2031	480		480
CH 011 707 637 9	524	1.875	101.431	15.09.2010	15.09.2031	365		365
CH 011 707 637 9	524 <sup>2</sup>	1.875	98.277	15.09.2011	15.09.2031	180		180
CH 011 707 637 9	524 <sup>3</sup>	1.875	103.036	20.12.2011	15.09.2031	117		117
CH 011 707 637 9	524 <sup>4</sup>	1.875	105.887	28.12.2011	15.09.2031	233		233
CH 050 878 571 1	681	0.125	100.510	15.11.2019	14.11.2031	570		570
CH 115 152 615 4	710	0.125	101.126	21.12.2021	19.12.2031	400		400
CH 115 152 615 4	710 <sup>2</sup>	0.125	98.834	14.01.2022	19.12.2031	520		520
CH 031 941 593 8	628	0.375	101.729	25.04.2016	26.01.2032	200		200
CH 031 941 593 8	628 <sup>2</sup>	0.375	98.015	15.11.2017	26.01.2032	151		151
CH 031 941 593 8	628 <sup>3</sup>	0.375	102.807	25.05.2021	26.01.2032	200		200
CH 114 275 425 3	708	0.250	100.220	02.11.2021	10.03.2032	480		480
CH 117 953 501 3	718	1.375	100.676	10.05.2022	09.04.2032	500		500
CH 117 953 501 3	718 <sup>2</sup>	1.375	96.117	28.06.2023	09.04.2032		396	396
CH 028 468 741 2	614	1.000	101.621	19.06.2015	12.05.2032	225		225
CH 028 468 741 2	614 <sup>2</sup>	1.000	104.881	15.10.2015	12.05.2032	300		300
CH 028 468 741 2	614 <sup>3</sup>	1.000	104.144	15.03.2018	12.05.2032	200		200
CH 120 425 973 8	726	1.375	100.394	15.08.2022	10.06.2032	300		300
CH 121 830 195 5	730	2.125	100.231	10.10.2022	07.07.2032	200		200
CH 121 830 195 5	730 <sup>2</sup>	2.125	103.240	16.08.2023	07.07.2032		300	300
CH 011 596 739 7	519	2.250	100.515	13.08.2010	13.08.2032	235		235
CH 011 596 739 7	519 <sup>2</sup>	2.250	102.165	24.08.2011	13.08.2032	225		225
CH 011 596 739 7	519 <sup>3</sup>	2.250	103.179	24.08.2011	13.08.2032	75		75
CH 011 596 739 7	519 <sup>4</sup>	2.250	127.041	03.12.2015	13.08.2032	220		220
CH 033 833 041 5	639	0.125	101.083	23.09.2016	23.09.2032	200		200
CH 033 833 041 5	639 <sup>2</sup>	0.125	95.335	05.09.2017	23.09.2032	85		85
CH 033 833 041 5	639 <sup>3</sup>	0.125	100.852	13.08.2021	23.09.2032	250		250
CH 119 435 505 8	721	2.125	100.102	05.07.2022	18.10.2032	240		240
CH 119 435 505 8	721 <sup>2</sup>	2.125	100.796	22.11.2022	18.10.2032	350		350
CH 057 501 708 9	696	0.125	100.814	25.11.2020	19.11.2032	500		500
CH 057 501 708 9	696 <sup>2</sup>	0.125	103.032	27.01.2021	19.11.2032	250		250
CH 025 567 834 1	599	1.375	100.024	10.10.2014	10.12.2032	150		150
CH 025 567 834 1	599 <sup>2</sup>	1.375	97.989	16.12.2022	10.12.2032	225		225
CH 025 567 834 1	599 <sup>3</sup>	1.375	97.275	16.11.2023	10.12.2032		438	438

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 123 949 499 5	733	1.875	100.002	16.01.2023	14.01.2033		515	515
CH 059 389 395 8	698	0.125	100.927	03.03.2021	03.03.2033	350		350
CH 125 592 442 0	738	2.000	100.619	11.04.2023	03.03.2033		495	495
CH 027 680 147 6	608	0.625	100.167	10.04.2015	25.04.2033	344		344
CH 027 680 147 6	608 <sup>2</sup>	0.625	107.534	03.11.2016	25.04.2033	220		220
CH 027 680 147 6	608 <sup>3</sup>	0.625	98.983	22.05.2018	25.04.2033	108		108
CH 027 680 147 6	608 <sup>4</sup>	0.625	106.166	17.06.2019	25.04.2033	100		100
CH 127 631 331 4	742	1.750	100.961	11.07.2023	07.07.2033		260	260
CH 127 631 331 4	742 <sup>2</sup>	1.750	101.389	04.12.2023	07.07.2033		215	215
CH 019 036 937 8	569	1.500	102.086	02.08.2012	02.08.2033	144		144
CH 019 036 937 8	569 <sup>2</sup>	1.500	101.799	16.11.2012	02.08.2033	340		340
CH 019 036 937 8	569 <sup>3</sup>	1.500	100.492	15.01.2013	02.08.2033	200		200
CH 119 106 618 7	720	1.500	101.168	07.06.2022	06.09.2033	500		500
CH 057 232 700 2	694	0.125	101.496	16.10.2020	14.10.2033	224		224
CH 022 862 239 2	587	2.125	101.466	28.11.2013	28.11.2033	300		300
CH 128 015 430 8	745	1.750	100.133	29.09.2023	23.12.2033		356	356
CH 028 056 913 5	610	0.625	101.975	12.05.2015	25.01.2034	268		268
CH 028 056 913 5	610 <sup>2</sup>	0.625	97.703	13.08.2015	25.01.2034	350		350
CH 028 056 913 5	610 <sup>3</sup>	0.625	99.218	25.01.2019	25.01.2034	110		110
CH 048 525 281 8	676	0.250	100.360	13.08.2019	26.04.2034	180		180
CH 048 525 281 8	676 <sup>2</sup>	0.250	107.428	26.08.2019	26.04.2034	100		100
CH 048 525 281 8	676 <sup>3</sup>	0.250	105.435	27.09.2019	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 <sup>4</sup>	0.250	104.053	30.10.2019	26.04.2034	63		63
CH 048 525 281 8	676 <sup>5</sup>	0.250	105.498	25.02.2020	26.04.2034	150		150
CH 048 525 281 8	676 <sup>6</sup>	0.250	103.174	17.08.2021	26.04.2034	207		207
CH 121 479 713 1	728	2.000	100.350	20.09.2022	25.08.2034	323		323
CH 121 479 713 1	728 <sup>2</sup>	2.000	101.304	21.02.2023	25.08.2034		180	180
CH 121 479 713 1	728 <sup>3</sup>	2.000	105.703	22.12.2023	25.08.2034		169	169
CH 030 475 515 7	623	0.750	101.808	03.12.2015	28.11.2034	204		204
CH 030 475 515 7	623 <sup>2</sup>	0.750	101.258	18.12.2015	28.11.2034	550		550
CH 030 475 515 7	623 <sup>3</sup>	0.750	99.743	13.07.2018	28.11.2034	100		100
CH 036 274 834 2	649	0.625	100.890	24.05.2017	25.01.2035	177		177
CH 036 274 834 2	649 <sup>2</sup>	0.625	108.686	18.08.2020	25.01.2035	200		200
CH 027 128 855 4	606	0.875	101.118	23.02.2015	07.05.2035	419		419
CH 027 128 855 4	606 <sup>2</sup>	0.875	99.748	28.09.2015	07.05.2035	281		281

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt % d'émission	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 116 615 194 9	715	0.750	101.022	15.03.2022	10.08.2035	150		150
CH 124 941 605 3	737	2.125	100.251	21.03.2023	17.09.2035		466	466
CH 031 941 594 6	629	0.500	102.009	25.04.2016	05.10.2035	230		230
CH 031 941 594 6	629 <sup>2</sup>	0.500	102.568	20.05.2016	05.10.2035	239		239
CH 031 941 594 6	629 <sup>3</sup>	0.500	100.474	15.12.2016	05.10.2035	152		152
CH 031 941 594 6	629 <sup>4</sup>	0.500	106.385	23.09.2020	05.10.2035	140		140
CH 025 858 639 2	601	1.500	102.012	10.11.2014	09.11.2035	160		160
CH 110 567 273 2	702	0.250	100.698	10.05.2021	21.12.2035	256		256
CH 029 713 236 4	619	1.000	101.692	28.09.2015	25.01.2036	300		300
CH 029 713 236 4	619 <sup>2</sup>	1.000	97.247	08.04.2022	25.01.2036	280		280
CH 113 296 633 9	707	0.250	100.956	05.10.2021	25.03.2036	230		230
CH 113 296 633 9	707 <sup>2</sup>	0.250	97.383	14.02.2022	25.03.2036	200		200
CH 033 833 047 2	641	0.250	102.019	14.10.2016	14.10.2036	250		250
CH 033 833 047 2	641 <sup>2</sup>	0.250	102.196	09.01.2020	14.10.2036	150		150
CH 033 833 047 2	641 <sup>3</sup>	0.250	101.991	13.08.2021	14.10.2036	190		190
CH 034 755 692 7	645	0.625	101.464	23.01.2017	23.01.2037	350		350
CH 034 755 692 7	645 <sup>2</sup>	0.625	100.577	19.01.2018	23.01.2037	100		100
CH 034 755 692 7	645 <sup>3</sup>	0.625	102.334	28.05.2019	23.01.2037	150		150
CH 115 152 619 6	712	0.375	100.142	14.01.2022	16.02.2037	225		225
CH 119 435 506 6	722	2.375	101.292	05.07.2022	20.05.2037	215		215
CH 119 435 506 6	722 <sup>2</sup>	2.375	102.649	22.11.2022	20.05.2037	425		425
CH 119 435 506 6	722 <sup>3</sup>	2.375	107.721	16.11.2023	20.05.2037		114	114
CH 028 252 889 9	611	0.875	100.824	29.05.2015	25.06.2037	148		148
CH 028 252 889 9	611 <sup>2</sup>	0.875	100.021	15.10.2015	25.06.2037	124		124
CH 028 252 889 9	611 <sup>3</sup>	0.875	108.917	22.02.2016	25.06.2037	133		133
CH 028 252 889 9	611 <sup>4</sup>	0.875	97.806	19.10.2018	25.06.2037	95		95
CH 121 830 196 3	731	2.250	101.141	10.10.2022	25.09.2037	225		225
CH 121 830 196 3	731 <sup>2</sup>	2.250	107.194	16.12.2022	25.09.2037	455		455
CH 119 965 997 5	725	1.875	100.561	15.08.2022	25.01.2038	185		185
CH 119 965 997 5	725 <sup>2</sup>	1.875	99.322	16.01.2023	25.01.2038		173	173
CH 125 592 443 8	739	2.000	100.323	11.04.2023	02.04.2038		331	331
CH 125 592 443 8	739 <sup>2</sup>	2.000	100.522	16.05.2023	02.04.2038		350	350
CH 117 953 502 1	719	1.625	101.622	10.05.2022	03.05.2038	250		250
CH 117 953 502 1	719 <sup>2</sup>	1.625	98.247	29.09.2023	03.05.2038		150	150
CH 127 631 332 2	743	1.750	101.120	11.07.2023	09.07.2038		440	440

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt % d'émission	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 033 093 883 5	633	0.250	101.900	04.08.2016	04.08.2038	276		276
CH 033 093 883 5	633 <sup>2</sup>	0.250	94.505	17.03.2017	04.08.2038	435		435
CH 038 412 508 1	656	0.750	100.408	18.10.2017	18.10.2038	200		200
CH 038 412 508 1	656 <sup>2</sup>	0.750	98.131	22.05.2018	18.10.2038	120		120
CH 032 829 806 9	632	0.375	101.129	08.07.2016	08.07.2039	153		153
CH 032 829 806 9	632 <sup>2</sup>	0.375	93.284	23.12.2016	08.07.2039	167		167
CH 032 829 806 9	632 <sup>3</sup>	0.375	96.463	13.04.2017	08.07.2039	250		250
CH 037 094 355 4	652	0.625	100.782	27.06.2017	18.10.2039	250		250
CH 014 917 617 1	565	1.500	100.906	14.02.2012	14.02.2040	390		390
CH 014 917 617 1	565 <sup>2</sup>	1.500	98.941	14.02.2012	14.02.2040	27		27
CH 014 917 617 1	565 <sup>3</sup>	1.500	98.570	15.03.2012	14.02.2040	80		80
CH 014 917 617 1	565 <sup>4</sup>	1.500	96.015	28.03.2013	14.02.2040	105		105
CH 046 718 238 9	669	0.875	102.293	15.03.2019	15.03.2040	190		190
CH 033 635 275 9	636	0.250	100.387	02.09.2016	17.05.2040	200		200
CH 033 635 275 9	636 <sup>2</sup>	0.250	90.560	15.11.2017	17.05.2040	167		167
CH 053 726 193 2	687	0.500	101.724	09.04.2020	22.06.2040	264		264
CH 056 464 204 6	692	0.125	101.843	18.08.2020	17.08.2040	250		250
CH 056 464 204 6	692 <sup>2</sup>	0.125	99.178	25.11.2020	17.08.2040	150		150
CH 127 631 325 6	740	2.000	100.950	28.06.2023	04.10.2040		500	500
CH 026 162 741 5	602	1.500	102.146	05.12.2014	05.12.2040	245		245
CH 026 162 741 5	602 <sup>2</sup>	1.500	131.028	04.08.2016	05.12.2040	232		232
CH 059 389 396 6	699	0.250	102.291	03.03.2021	24.01.2041	200		200
CH 055 333 186 6	691	0.250	100.388	03.08.2020	15.03.2041	340		340
CH 055 333 186 6	691 <sup>2</sup>	0.250	99.137	02.11.2021	15.03.2041	170		170
CH 059 197 961 9	697	0.000	100.201	27.01.2021	20.05.2041	250		250
CH 059 197 961 9	697 <sup>2</sup>	0.000	95.334	26.03.2021	20.05.2041	100		100
CH 048 217 239 9	674	0.500	102.304	17.06.2019	17.06.2041	186		186
CH 048 217 239 9	674 <sup>2</sup>	0.500	104.830	13.05.2020	17.06.2041	300		300
CH 014 338 397 1	559	1.625	100.214	30.11.2011	29.11.2041	112		112
CH 014 338 397 1	559 <sup>2</sup>	1.625	102.836	30.12.2011	29.11.2041	129		129
CH 014 338 397 1	559 <sup>3</sup>	1.625	104.201	12.12.2012	29.11.2041	175		175
CH 014 338 397 1	559 <sup>4</sup>	1.625	96.011	19.06.2013	29.11.2041	59		59
CH 110 567 274 0	703	0.375	102.315	10.05.2021	24.01.2042	100		100
CH 110 567 274 0	703 <sup>2</sup>	0.375	101.896	02.07.2021	24.01.2042	200		200
CH 112 229 021 1	705	0.250	102.235	13.08.2021	25.04.2042	230		230

ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt %	Cours d'émission %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 112 229 021 1	705 <sup>2</sup>	0.250	100.616	30.11.2021	25.04.2042	150		150
CH 028 468 742 0	615	1.125	100.488	19.06.2015	19.06.2042	156		156
CH 028 468 742 0	615 <sup>2</sup>	1.125	123.060	04.08.2016	19.06.2042	196		196
CH 055 041 342 8	689	0.250	100.347	06.07.2020	06.10.2042	400		400
CH 055 041 342 8	689 <sup>2</sup>	0.250	105.451	16.12.2020	06.10.2042	100		100
CH 120 425 974 6	727	1.500	100.264	15.08.2022	22.12.2042	220		220
CH 120 425 974 6	727 <sup>2</sup>	1.500	93.431	21.02.2023	22.12.2042		119	119
CH 042 819 425 9	662	1.000	102.036	07.09.2018	23.01.2043	265		265
CH 130 027 780 8	747	1.750	100.982	16.11.2023	24.03.2043		200	200
CH 130 027 780 8	747 <sup>2</sup>	1.750	102.788	04.12.2023	24.03.2043		190	190
CH 046 005 442 9	668	0.875	102.137	19.02.2019	19.06.2043	306		306
CH 046 005 442 9	668 <sup>2</sup>	0.875	109.760	14.02.2022	19.06.2043	244		244
CH 033 833 042 3	640	0.375	103.127	23.09.2016	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 <sup>2</sup>	0.375	93.026	19.01.2018	23.09.2043	200		200
CH 033 833 042 3	640 <sup>3</sup>	0.375	106.945	23.09.2020	23.09.2043	140		140
CH 033 833 042 3	640 <sup>4</sup>	0.375	107.876	17.08.2021	23.09.2043	160		160
CH 128 015 429 0	744	1.750	100.375	16.08.2023	23.12.2043		600	600
CH 048 525 282 6	677	0.500	102.109	13.08.2019	25.01.2044	310		310
CH 048 525 282 6	677 <sup>2</sup>	0.500	109.551	23.12.2019	25.01.2044	110		110
CH 023 764 996 4	589	2.125	102.513	03.03.2014	03.03.2044	100		100
CH 023 764 996 4	589 <sup>2</sup>	2.125	107.258	29.07.2014	03.03.2044	70		70
CH 028 252 890 7	612	1.000	101.751	29.05.2015	25.01.2045	130		130
CH 028 252 890 7	612 <sup>2</sup>	1.000	116.528	08.07.2016	25.01.2045	250		250
CH 028 252 890 7	612 <sup>3</sup>	1.000	102.037	12.12.2018	25.01.2045	100		100
CH 052 515 841 3	684	0.000	100.000	25.02.2020	10.05.2045	150		150
CH 052 515 841 3	684 <sup>2</sup>	0.000	99.745	16.10.2020	10.05.2045	182		182
CH 033 635 276 7	637	0.375	102.888	02.09.2016	15.06.2046	300		300
CH 033 635 276 7	637 <sup>2</sup>	0.375	95.269	15.04.2019	15.06.2046	61		61
CH 033 635 276 7	637 <sup>3</sup>	0.375	101.759	15.11.2019	15.06.2046	160		160
CH 043 896 558 1	665	1.125	100.469	19.10.2018	18.10.2047	150		150
CH 043 896 558 1	665 <sup>2</sup>	1.125	93.339	07.06.2022	18.10.2047	300		300
CH 043 896 558 1	665 <sup>3</sup>	1.125	95.056	22.12.2023	18.10.2047		277	277
CH 043 467 840 2	664	1.125	101.341	09.10.2018	09.10.2048	250		250
CH 128 015 432 4	746	1.750	101.068	29.09.2023	26.01.2049		248	248
CH 048 525 287 5	678	0.000	100.600	26.08.2019	26.08.2049	140		140



ISIN	Série <sup>1</sup> No	Intérêt % d'émission	Cours %	Libéré	Echéant	Nominal 31.12.2022 CHF mio	Variation nouveau échu CHF mio	Nominal 31.12.2023 CHF mio
CH 048 525 287 5	678 <sup>2</sup>	0.000	96.839	13.12.2019	26.08.2049	400		400
CH 048 525 287 5	678 <sup>3</sup>	0.000	101.377	21.12.2021	26.08.2049	180		180
CH 127 631 326 4	741	1.875	100.918	28.06.2023	24.06.2050		312	312
CH 117 433 580 7	717	1.125	102.637	08.04.2022	08.04.2052	180		180
CH 119 435 507 4	723	2.250	100.434	05.07.2022	05.07.2052	106		106
CH 119 435 507 4	723 <sup>2</sup>	2.250	108.064	20.09.2022	05.07.2052	125		125
CH 119 435 507 4	723 <sup>3</sup>	2.250	109.048	16.05.2023	05.07.2052		222	222
						10 346	- 5 153	
<b>Total</b>						<b>85 058</b>	<b>5 193</b>	<b>90 251</b>

Les échéances des prêts sur lettres de gage coïncident avec celles des emprunts sur lettres de gage.

### Structure des échéances des emprunts sur lettres de gage

Echéance résiduelle en milliers de CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
à 1 an	5 577 000	5 153 000	424 000
1 à 5 ans	27 168 000	25 528 000	1 640 000
plus de 5 ans	57 506 000	54 377 000	3 129 000
<b>Total</b>	<b>90 251 000</b>	<b>85 058 000</b>	<b>5 193 000</b>

## Annexe

### Informations relatives au compte de résultat

Résultat des opérations de lettres de gage en milliers de CHF	2023	2022	Variation
Solde des intérêts			
Produit des intérêts des prêts sur lettres de gage	762 696	633 731	128 965
Charges d'intérêts des emprunts sur lettres de gage	- 718 690	- 592 249	- 126 441
	44 006	41 482	2 524
Frais d'émissions	- 142	- 143	1
Charges des commissions	- 19	- 6	- 13
Total	43 845	41 333	2 512

Résultat des actifs disponibles <sup>1</sup> en milliers de CHF	2023	2022	Variation
Résultat des dépôts à terme/opérations de mise en pension			
Produit des intérêts des créances sur les banques	409	0	409
Résultat des créances hypothécaires	44	33	11
Résultat des valeurs mobilières			
Intérêts des valeurs admises en pension auprès de la BNS	3 962	2 311	1 651
Intérêts des propres emprunts sur lettres de gage	1 739	1 766	- 27
Intérêts des obligations de débiteurs domestiques	43	43	0
Produit des commissions	309	22	287
	6 053	4 142	1 911
Total	6 506	4 175	2 331

<sup>1</sup> Sans immeuble appartenant à la banque

## Annexe

### Autres explications

#### Publication de créances et engagements envers des participants directs ou indirects et des organes, ainsi qu'envers des entreprises, auprès desquelles il existe une participation directe ou indirecte

La mission légale de la Banque des Lettres de Gage prévoit que la Banque des Lettres de Gage accorde à ses banques membres des prêts, bien qu'elles sont en même temps actionnaires de la Banque des Lettres de Gage. Les positions respectives des opérations sur lettres de gage sont dès lors à considérer comme créances envers des participants (prêts envers les membres, comptes de régularisation). D'autre part, des banques participantes tiennent des comptes courants pour la Banque des Lettres de Gage, tel le Crédit Suisse (Suisse) SA (CHF 876.3 mille, a.p. 582.4) et la Banque Cler SA (CHF 104.7 mille, a.p. 2 183.5).

#### Engagements de prévoyance

Les employés de la Banque des Lettres de Gage sont assurés auprès de la Bafidia Pensionskasse Genossenschaft («Bafidia»). La présentation des comptes de l'institution de prévoyance s'effectue conformément aux principes des «Recommandations relatives à la Présentation des Comptes» Swiss GAAP RPC 26.

Selon les derniers comptes annuels vérifiés du 31 décembre 2022 (conformément à Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la Bafidia s'élève à 107.7 %. Selon information de la Bafidia, le taux de couverture s'élevait, au 30 septembre 2023, à 112.3 % (avec un taux d'intérêt technique de 1.5 %). Le taux de couverture définitif de l'institution de prévoyance au 31 décembre 2023 peut être consulté dans le rapport de gestion de la Bafidia.

Le Conseil d'administration estime que, même en cas d'excédent de couverture au sens des Swiss GAAP RPC 16, il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'avantage économique pour l'employeur. Cet excédent ne doit être utilisé qu'en faveur des assurés.

#### Honoraires de l'organe de révision

PricewaterhouseCoopers SA à Zurich, chargée de la révision, a facturé pour l'année 2023 pour ses prestations de révision et services liés à l'audit CHF 100.0 mille (a.p. 95.4, sans TVA). Elle a en outre fourni des prestations de conseil pour un montant de CHF 62.5 mille (a.p. 42.8).

#### Organisation

La haute direction de la Banque des Lettres de Gage incombe au Conseil d'administration. Il est composé de représentants des banques membres, ainsi que d'un expert rompu aux questions touchant le marché immobilier, lequel est nommé par le Conseil fédéral. La direction opérationnelle est assumée par le Directeur général. La Banque des Lettres de Gage occupe à son siège onze employés (calculé en emplois à temps plein 8.9, a.p. 8.4). Dans la moyenne annuelle, l'effectif, calculé en emplois à temps plein, est inférieur à dix. La Banque des Lettres de Gage est membre de «Employeurs Banques», l'association patronale des banques en Suisse. Celle-ci négocie, en collaboration avec les partenaires sociaux de la branche bancaire, la «Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire (CPB)», à laquelle sont dès lors aussi soumis les employés de la Banque des Lettres de Gage.

## Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de la Banque des Lettres de Gage  
d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA

Zurich

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA (ci-après «Banque des Lettres de Gage»), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 11 à 34).

Selon notre appréciation, les états financiers pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la loi suisse, la Loi sur l'émission de lettres de gage ainsi qu'avec les statuts.

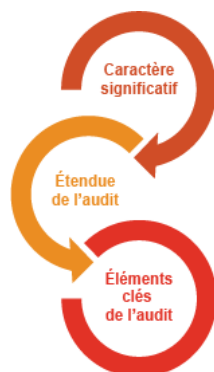
#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et nous avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Notre approche d'audit

##### Vue d'ensemble



Caractère significatif global: CHF 2'300'000

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers pris dans leur ensemble, en considérant la structure de la Banque des Lettres de Gage, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers et le secteur d'activité de la Banque des Lettres de Gage.

Le domaine suivant a été identifié comme élément clé de l'audit:

Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

PricewaterhouseCoopers AG, Birchstrasse 160, Postfach, 8050 Zurich  
Téléphone: +41 58 792 44 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

### Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers pris dans leur ensemble.

<b>Caractère significatif global</b>	CHF 2'300'000
<b>Grandeur de référence</b>	Bénéfice de l'exercice
<b>Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global</b>	Nous avons choisi le bénéfice de l'exercice comme grandeur de référence. Selon notre appréciation, il s'agit de la grandeur de référence la plus communément utilisée pour mesurer la performance de la Banque des Lettres de Gage et elle est généralement reconnue en tant qu'indice de référence.

Nous avons convenu avec le Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 230'000 que nous avons constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies en dessous de ce montant, mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

### Étendue de l'audit

Nous avons défini notre approche d'audit en déterminant le caractère significatif et en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les états financiers. En particulier, nous avons tenu compte des jugements lorsqu'ils ont été effectués, par exemple en relation avec des estimations comptables significatives pour lesquelles des hypothèses doivent être choisies et qui reposent sur des événements futurs qui sont par définition incertains. Comme pour tous nos audits, nous avons également considéré le risque que la direction ait pu contourner des contrôles internes, en tenant compte entre autres de l'éventuelle présence de biais subjectifs qui pourraient représenter un risque d'anomalies significatives provenant de fraudes.

### Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants lors de notre audit des comptes annuels de la période sous revue. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur ces points.

### Exercice de l'activité d'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage

Éléments clés de l'audit	Manière dont les éléments clés ont été examinés
L'objet de la Banque des Lettres de Gage est l'émission de lettres de gage conformément à la Loi sur l'émission de lettres de gage. Au 31 décembre 2023, la Banque des Lettres de Gage avait émis des emprunts sur lettres de gage pour un montant total de CHF 90.3 milliards (année précédente: CHF 85.1 milliards). La Banque des Lettres de Gage avait accordé à ses banques membres des prêts sur lettres de gage pour un montant équivalent. Nous considérons l'activité d'émission de lettres de gage, en particulier l'octroi de prêts sur lettres de gage aux	Pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage, nous avons réalisé des contrôles par sondages en fin d'année afin de vérifier si le processus défini par la Banque des Lettres de Gage, comprenant l'exécution de contrôles clés, a été respecté. De plus, nous avons vérifié, à l'aide de sondages, la valeur et le taux de couverture des créances hypothécaires octroyés aux banques membres («contrôle de couverture»). Par ailleurs, nous avons recalculé les conditions des prêts et emprunts sur lettres de gage en cours au 31 décembre

banques affiliées, comme un élément clé de l'audit pour les raisons évoquées ci-après:

Si une banque affiliée rencontre des difficultés financières, les prêts sur lettres de gage sont protégés contre les mesures de protection et d'assainissement conformément aux art. 26 al. 1 let. h et art. 30b al. 3 let. b LB. En cas de défaillance d'une banque membre, la couverture par gage doit garantir le prêt. L'art. 40a de la Loi sur l'émission de lettres de gage prévoit explicitement la séparation des prêts et de la couverture, y compris les intérêts entrants et les remboursements, en cas d'ouverture d'une procédure de faillite à l'encontre d'une banque membre. La mise en danger d'importants volumes de prêts, déclenchée par la faillite de banques membres et une perte de valeur simultanée dans le stock de couverture, pourrait avoir des effets négatifs importants et de grande portée pour la Banque des Lettres de Gage. Une perte de confiance éventuelle n'aurait pas d'incidence directe sur l'activité existante d'émission de lettres de gage, mais risquerait d'avoir un impact considérable sur le placement de nouveaux emprunts sur lettres de gage, et par conséquent sur l'activité future.

Du point de vue des créanciers d'emprunts (investisseurs), les conditions-cadres légales particulières, la chaîne de sécurité et le stock de couverture (voir «Évaluation des risques et stock de couverture» dans le rapport annuel) jouent un rôle central lors de l'évaluation du risque des emprunts sur lettres de gage en cours. La Banque des Lettres de Gage édicte au moyen de règlements, en particulier le Règlement d'estimation (approuvé par le Conseil fédéral) et le manuel pour le gérant du registre des gages, des directives relatives au registre des gages (méthodes et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets constituant le gage, afin de garantir à tout moment la chaîne de sécurité et de disposer d'un stock de couverture optimal du point de vue de la qualité et des liquidités. Le respect de ces règlements est contrôlé par les sociétés d'audit prudentiel des banques membres dans le cadre d'un programme d'audit séparé.

Nos contrôles ont principalement cherché à savoir si l'octroi de prêts aux banques membres est réalisé conformément aux exigences légales et internes et si la valeur intrinsèque (qualité) de la couverture des prêts est assurée.

2023 et vérifié leur comptabilisation. Notre contrôle est expliqué plus en détail ci-après:

- Nous avons évalué le processus mis en œuvre pour l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage afin de nous assurer qu'il était adéquat pour garantir une émission en bonne et due forme. En consultant la documentation relative aux émissions d'emprunts de l'exercice sous revue, nous avons contrôlé par sondages si l'émission d'emprunts sur lettres de gage et l'octroi de prêts sur lettres de gage avaient eu lieu conformément aux étapes de processus définies, comprenant l'exécution de contrôles clés.
- Les informations figurant dans la documentation relative aux emprunts (contrat d'emprunt, fiche des conditions et registre des valeurs) constituent la base pour la vérification des lettres de gage en circulation en fin d'année. Nous avons, conformément aux documents originaux des prêts et emprunts sur lettres de gage, recalculé les produits d'intérêts et les charges d'intérêts en lien avec l'activité d'émission de lettres de gage.
- Nous avons vérifié la réalisation des contrôles de surveillance de la couverture des prêts aux banques membres («contrôle de couverture») et évalué la couverture des prêts pour chaque banque membre ainsi que la couverture des prêts dans leur ensemble au 31 décembre 2023. Les prêts sur lettres de gage accordés, d'un montant de CHF 90,3 milliards, sont couverts par des immeubles valorisés à CHF 219,2 milliards (valeur de nantissement des banques membres).
- Nous avons vérifié l'intégralité des «rapports de révision sur la gestion du registre des gages» émis par les sociétés d'audit des banques membres et évalué si des mesures appropriées avaient été ordonnées suite à d'éventuelles constatations figurant dans les rapports d'audit.
- Nous avons vérifié le programme d'audit sur lequel le rapport d'audit est basé du point de vue de son actualité et de sa pertinence afin d'évaluer le respect des directives de la Banque des Lettres de Gage relatives au registre des gages (procédure et contrôles) ainsi qu'aux exigences qualitatives afférentes aux objets gagés.

Sur la base de nos vérifications et des informations obtenues, nous considérons que les processus et les contrôles utilisés pour exploiter l'activité de la Banque des Lettres de Gage sont appropriés.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

#### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers en conformité avec les dispositions légales applicables à la Banque des Lettres de Gage, en particulier avec la Loi sur l'émission de lettres de gage et les statuts. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la Banque des Lettres de Gage à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

#### Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les présents états financiers.

PricewaterhouseCoopers AG



Valentin Studer  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Tobias Leisibach  
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 4 avril 2024



Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale

# Organisation <sup>1</sup>

## Conseil d'administration <sup>2</sup>

---

Rolf Zaugg, Président	Ancien Président de la Direction Bank Avera Genossenschaft, Wetzikon
Marc Jordan, Vice-Président	Président de la Direction Raiffeisenbank Oberfreiamt Genossenschaft, Muri
Ewald Burgener	CEO Banque Valiant SA, Berne
Heinz Huber	Président de la Direction Raiffeisen Suisse société coopérative, St-Gall
Dr Daniel Hunziker	Head Institutional Clients Credit Suisse (Suisse) SA, Zurich
	Head Institutional Clients & Global Asset Servicing UBS Switzerland AG, Zurich
Peter Mock	Membre de la Direction Banque Migros SA, Zurich
Prof. Dr Donato Scognamiglio	Président du Conseil d'administration CIFI SA, Zurich (nommé par le Conseil fédéral pour la période jusqu'au 31.12.2026)

## Commission présidiale <sup>3</sup>

---

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

## Commission d'estimation <sup>4</sup>

---

Rolf Zaugg	Présidence
Marc Jordan	

## Direction

---

Dr Robert Horat	Directeur général
Patrick Eichenberger	Directeur adjoint
Mahmud-Reza Razavi	Sous-directeur

## Organe de révision <sup>5</sup>

---

PricewaterhouseCoopers SA, Zurich

## Autorité de surveillance

---

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

<sup>1</sup> Pour des informations détaillées veuillez consulter [www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch).

<sup>2</sup> Durée du mandat jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire en 2027

<sup>3</sup> Composé du président et du vice-président

<sup>4</sup> Composé de deux membres du Conseil d'administration qui sont versés dans le domaine hypothécaire

<sup>5</sup> Élection annuelle



# Mission, Vision, Ligne directrice

## Mission

La mission légale conférée aux établissements de lettres de gage est libellée comme suit:

«... procurer aux propriétaires fonciers des prêts à long terme garantis par gage immobilier, à un taux aussi stable et aussi réduit que possible» (art. 1 LLG).

A cette fin, nous émettons des lettres de gage suisses®. Avec le produit, nous octroyons à nos membres des prêts contre droits de gage immobiliers.

Le droit d'émettre des lettres de gage appartient exclusivement aux deux centrales d'émission de lettres de gage, raison pour laquelle elles sont soumises à une réglementation stricte. Le Conseil fédéral a le droit de nommer un représentant des débiteurs hypothécaires comme membre du Conseil d'administration (art. 37 LLG).

## Vision

Nous contribuons largement à un financement sûr, stable à long terme et avantageux du parc immobilier national. En tant que base pour l'habitat et le travail de la population, celui-ci constitue une base nécessaire pour la paix sociale et la prospérité.

Nous apportons une contribution essentielle à la viabilité financière de la transition en cours du parc immobilier suisse vers une plus grande efficacité énergétique et un

meilleur bilan des gaz à effet de serre. Nous créons ainsi une condition de base pour atteindre l'objectif zéro net en 2050 fixé par les électeurs suisses.

La Banque des Lettres de Gage est le bras armé des départements d'émission et des trésoreries de ses membres, qui sont à la fois nos actionnaires et nos emprunteurs. Pour ces derniers, elle représente la source de refinancement la plus avantageuse pour des prêts à long terme.

Nos lettres de gage permettent aux investisseurs d'effectuer régulièrement des placements en obligations de premier ordre (Aaa/sûreté maximale), d'un volume considérable, admises en pension. Les investisseurs apprécieraient nos lettres de gage également en raison de leur bonne liquidité sur le marché secondaire.

Les établissements de lettres de gage font partie des très rares débiteurs de droit public dont les émissions jouissent de la notation la plus élevée. Leurs emprunts constituent constamment une part importante du marché des obligations suisses.

La marque «La lettre de gage suisse®» est synonyme d'investissement de tout premier ordre. Les lettres de gage suisses® jouissent d'un traitement réglementaire préférentiel.

Nous remplissons notre mission légale en ménageant les ressources et de manière durable.

## Ligne directrice

La Banque des Lettres de Gage met l'accent sur la sécurité, la stabilité et la pérennité. Y compris est une utilisation durable de nos ressources. En partant du principe que nous respectons notre mandat légal, nous créons des incitations judicieuses pour atteindre l'objectif zéro émission nette en 2050.

Pour nos membres, nous sommes une source de refinancement indépendante et fiable pour des prêts à des taux avantageux.

Pour les investisseurs, nous sommes un débiteur de premier ordre très apprécié qui émet régulièrement des produits standardisés, bien introduits sur le marché, admis en pension, avec la meilleure notation et un marché secondaire liquide.

Nous nous efforçons de créer et d'offrir des produits (lettres de gage/prêts) et des prestations de première qualité, simples à l'usage et, pour autant que les dispositions légales restrictives le permettent, innovateurs, souples et adaptés au marché.

Nous plaçons nos fonds propres en premier lieu selon des critères de sécurité et liquidité et en second lieu dans une optique d'optimisation du rapport risque/rendement. Ce faisant, nous évitons d'investir dans des entreprises présentant des risques ESG élevés.

Notre gouvernance d'entreprise est moderne. En tant qu'œuvre communautaire à caractère «d'entraide», nous sommes proches de nos membres, mais nous veillons à une représentation équilibrée et à la garantie de notre indépendance vis-à-vis de certains membres ou groupes de membres.

Pour nos employés, nous sommes un employeur progressiste et attractif qui exige beaucoup de conscience professionnelle

Une banque est actionnaire de la Banque des Lettres de Gage pour avoir accès au marché des capitaux.

Banque des Lettres de Gage  
d'Etablissements suisses  
de Crédit hypothécaire SA  
Nansenstrasse 16  
8050 Zurich  
Téléphone +41 44 315 44 55  
Fax +41 44 315 44 66  
E-Mail [info@pfandbriefbank.ch](mailto:info@pfandbriefbank.ch)  
[www.pfandbriefbank.ch](http://www.pfandbriefbank.ch)